VOLUME VI. NUMERO 17.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEB Leg. Assembly R. EDMONTON JEUDI 2 FEVRIER 1911. FONDE EN 1905

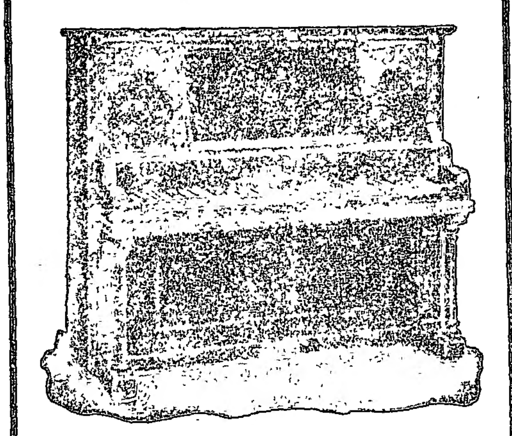
GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS DU "COURRIER DE L'OUEST"

Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière, nous organisons un grand concours d'abonnements auquel sont invités à prendre part tous nos lecteurs.

Ce concours est doté des magnifiques prix suivants.

LISTE DES PRIX





Un piano New Art Bell d'une valeur de $500

2ème prix. Un lot d'une valeur de $300, situé dans la subdivision "Grand View Heights" à Strathcona.

3ème prix. Une collection complète de la célèbre histoire du Canada "The Makers of Canada" Edition Parkman. Cette collection comprend 20 volumes de toute beauté. Valeur $85.

4ème prix. Un billet aller et retour pour le voyage d'Edmonton à Winnipeg, par le chemin de fer du C.N.R. Ce billet comprend le char dortoir à l'aller et au retour.

5ème prix. Un gramophone de l'une des meilleures marques avec 12 disques assortis. Valeur $35.

6ème prix. Une montre en or pour dame ou homme, à la volonté du gagnant. Valeur $25

7ème prix. Un sac de voyage avec nécessaire de toilette. Valeur $15.

8ème prix. $5. en or.

DUREE DU CONCOURS

Le Concours ouvrira le LUNDI 6 FEVRIER—c'est a dire lundi prochain—et durera deux mois. La fermeture est des a present fixee au JEUDI 6 AVRIL, a HUIT HEURES DU SOIR.

SUJET DU CONCOURS

Il n'est pas necessaire de nous etendre longuement sur le sujet de notre concours. Celui-ci consiste tout simplement, pour chacune des personnes qui desirent y prendre part, a nous envoyer le plus grand nombre possible D'ABONNEMENTS ANNUELS NOUVEAUX au "Courrier de l'Ouest" pendant les deux mois que durera le concours.

CONDITIONS

Les conditions de notre concours sont fort simples également; les voici, aussi clairement que possible:

1. Le premier prix sera attribué à la personne nous faisant parvenir le plus grand nombre d'abonnements annuels nouveaux, pendant la durée du concours, accompagnés du montant en mandats ou bons de poste à l'ordre du *Courrier de l'Ouest"*. Nulle personne ne pourra réclamer ce prix si le nombre d'abonnements recueillis par elle n'atteint pas un minimum de 75 abonnements.

2. Le deuxième prix sera attribué aux mêmes conditions que le premier prix. Le minimum imposé étant de 50 abonnements.

2. Le troisième prix sera attribué aux mêmes conditions que les deux prix précédents. Le minimum imposé pour son obtention est de 25 abonnements.

4. Les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e prix seront attribués à des conditions semblables, à l'exception qu'aucun minimum n'est imposé.

5. Pendant toute la durée du concours le prix de l'abonnement annuel pour le Canada, les Etats-Unis et l'Europe est fixé à $1.00. Aucune commission ne sera remise aux personnes prenant part au concours.

6e. Les dernières listes d'abonnements devront parvenir à nos bureaux le 6 avril avant 8 heures du soir.

7e Toutes les communications, envois d'abonnements, demandes de renseignements, etc., concernant le Concours, devront être adressées au "Gérant du Concours"
Courrier de l'Ouest,
Box 98, Edmonton, Alta.

8. Chaque semaine nous publierons un tableau indiquant la position des concurrents.

Mettez-vous a l'œuvre avec confiance, vous pouvez aisement remporter notre premier prix: Un piano superbe, marque New Art Bell, d'une valeur de $500. Ce piano est a choisir dans l'assortiment de MM. Masters & Cie, Avenue Jasper.

Songez également que notre deuxième prix est l'un des meilleurs lots de la subdivision 'Grand View Heights' et qu'il augmente de valeur tous les jours. Le pont à niveau, actuellement en construction, donnera une plus-value importante à la propriété foncière à Strathcona

N'oubliez pas la date de l'ouverture LUNDI 6 FEVRIER 1911, et soyez l'un des premiers à nous faire parvenir les nouveaux abonnements qui vous donneront droit à l'un de nos superbes prix,

A L'ŒUVRE DONC ET BON COURAGE

Villeneuve, Alta.

Construction d'une nouvelle école

Samedi, 21 janvier, les habitants du district de Villeneuve étaient convoqués à une assemblée au sujet de l'érection d'une nouvelle école. L'école actuelle, outre sa mauvaise situation, ne répondait plus comme installation à l'importance de la localité.

La réunion était des plus nombreuse, ce qui prouve combien tous ici se préoccupent des intérêts communs.

Après des échanges de vue des plus cordiaux il a été décidé à l'unanimité d'ériger l'école au centre du district et de ne rien épargner pour qu'elle réponde pleinement à toutes les exigences.

Voilà un bel exemple d'entente dans une question où tant d'intérêts divers peuvent être envisagés.

On comprend à Villeneuve, que de l'union seule, dépend la prospérité d'un pays.

—o—

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES EN SASKATCHEWAN.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine la publication d'une intéressante "Lettre" sur la situation parlementaire en Saskatchewan

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs de Saskatchewan, nous insérerons dorénavant, chaque semaine, un compte-rendu analytique des travaux parlementaires qui se poursuivent actuellement à Régina.

Un club canadien-français à Prince Rupert

(Par dépêche spéciale au "Courrier).

Prince-Rupert, 30.—Les Canadiens-Français de Prince-Rupert, B.C., sont heureux d'annoncer au *Courrier de l'Ouest* qu'ils viennent de fonder une association amicale sous le nom de "Club Canadien-Français de Prince-Rupert."

Les élections pour le bureau du club ont donné les résultats suivants:

Président d'honneur: Le R. P. E. M. Bunnoz, O.M.I.; Chapelain, le R. P. L. H. Rivet; Président, Thos. Trottier; 1er Vice-Président, A. J. Prud'homme; 2e. Vice-président, Léon Blain; Secrétaire-trésorier, C. A. Couture; Comité exécutif, MM. E. Blain, F. Brochu, Amédée Roberge, G. Couture, F. M. Lannic.

Tous ont été élus par acclamation.

N.D.L.R.—Nous remercions cordialement les membres du nouveau club pour leur aimable communication et nous leur transmettons les vives félicitations du *Courrier de l'Ouest* pour l'excellente et patriotique initiative dont ils viennent de faire preuvé en fondant le *"Club Canadien-Français de Prince-Rupert.*

—o—

Dépêches Télégraphiques

CEUX QUI NE SONT PAS SATISFAITS.

Toronto, 31 janvier.—"Nous ferons aussi bien de précipiter nos élévateurs dans le lac si ce tarif de réciprocité entre en vigueur," vient de déclarer M. J. J Carrick, député de Port Arthur. Il a ajouté qu'il parlait également au nom de Fort William. "Nous venons de dépenser quinze millions pour améliorer nos élévateurs; c'est une perte nette, dit-il."

"Tout le grain de l'Ouest, entrant librement aux Etats-Unis, délaissera la route canadienne des Grands lacs et sera accaparé par les grands minotiers américains."

M. Carrick a déclaré que le conseil municipal de Port Arthur allait protester auprès du gouvernement fédéral.

L'OUEST ATTEND UNE REVANCHE.

Brandon, Man., 1.— "Les gouvernements sont pieds et poings liés par les intérêts de l'est et les compagnies de chemins de fer. J'appelle le jour où l'Ouest tiendra la balance du pouvoir. Pourquoi serions-nous liés à la politique de l'Est? Que tous les habitants de l'Ouest s'unissent, luttons contre les intérêts de l'est qui nous tiennent pieds et poings liés."

Telles sont les paroles que nous dégageons d'un discours de bienvenue prononcé par le maire Fleming, à la convention des producteurs de grain, dont l'ouverture a eu lieu mardi. Les fermiers présents, comme toute la foule du reste, ont vigoureusement applaudi cette déclaration.

NOTRE NOUVEAU GOUVERNEUR-GENERAL.

Ottawa, 1er.— On annonce de source officielle que le duc de Connaught succédera au Comte Grey comme Gouverneur-Général du Canada.

Son Altesse arrivera au Canada au mois de septembre prochain et demeurera deux ans parmi nous.

Calgary, 1 février.— L'express No. 1 du C. P. R. a déraillé ce matin à Crowsfoot Pit, près de Medicine Hat. Un wagon de voyageurs a été renversé sur un banc de neige et huit personnes ont été blessées peu grièvement. Ls dégâts matériels sont assez considérables. Le déraillement a été causé par un rail tordu.

LES PREMIERES NOCES D'OR A EDMONTON

M. et Mme. Geo. Voyer célèbrent le cinquantième anniversaire de leur mariage.— Une fête mémorable





Une cérémonie touchante et peu commune avait lieu dimanche dernier à l'église paroissiale St-Joachim.

Pour la première fois à Edmonton on célébrait des Noces d'or. Et, tout naturellement, ainsi que cela devait se produire dans une cérémonie qui unit admirablement la Famille et l'Autel, c'était deux des nôtres qui s'agenouillaient aux degrés de la Sainte Table, pour recevoir de nouveau la bénédiction du prêtre, après cinquante années d'une vie commune, laborieuse et chrétienne.

Les vénérables jubilaires étaient M. et Mme Georges Voyer et ce nom seul suffit pour expliquer la foule nombreuse et recueillie qui avait pris place, dimanche dernier, dans l'église St-Joachim.

M. et Mme Voyer peuvent être légitimement fiers, au soir d'une existence bien remplie, de la marque de sympathie et de respect que leur a témoigné la population canadienne-française de notre ville, à l'occasion de leurs noces d'or.

Une cérémonie de ce genre est le digne couronnement de l'existence familiale canadienne-française qui a contribué si fortement à conserver intactes les vertus et les qualités de notre race; et tous ceux qui ont pris part à la fête de dimanche dernier peuvent être fiers pour eux-mêmes de ces noces d'or, dont l'éclat rejaillit, non seulement sur les jubilaires, mais encore sur la race à laquelle ils appartiennent.

La grand'messe en musique, à laquelle assistait, nous l'avons dit, la presque totalité de la population catholique canadienne-française de notre ville fut célébrée par le Rév. Père Naëssens, curé de la paroisse, assisté des RR. PP. Beaudry et Marchand, comme diacre et sous-diacre, les servants étaient deux petits-fils des jubilaires, Roméo Ketchen et Roméo Bérubé.

En des paroles émues, le Rév. P. Naëssens fit ressortir la beauté de cette fête jubilaire coïncidant avec la fête de l'Enfant Jésus.

Il établit, avec éloquence, le parallèle entre l'Enfant-Jésus retrouvé au Temple par ses Parents et les vénérables jubilaires se retrouvant au pied de l'autel après cinquante années de vie commune, entourés de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

Le sermon du Rév. P. Naëssens fut touchant et il mit des larmes à bien des yeux. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette d'en donner qu'un court résumé. Le R. P. Naëssens décrivit la grandeur du sacrement du mariage par lequel la Providence veut l'union de deux coeurs et de deux existences et la perfection de deux âmes; mais surtout l'officiant s'attacha à montrer quel admirable exemple de la vie conjugale chrétienne montraient ces deux époux qui, après leur longue route, se retrouvaient au Temple, entourés comme d'une merveilleuse couronne de vieillesse par leurs descendants.

A l'offertoire, Melle Ernestine Bérubé, accompagnée de Mme Ketchen et de Melle Dora Bérubé, chanta un cantique de circonstance qu'elle rendit avec beaucoup d'âme et de talent. Au moment de la communion, M. et Mme Geo. Voyer s'approchèrent de la Sainte-Table, entourés de tous leurs enfants et petits-enfants. C'est alors que l'on put vraiment apprécier la beauté de nos familles canadiennes où la foi vibre à l'unisson.

La quête fut faite par deux mignonnes fillettes, vetues de blanc et de rose, deux petites-filles de M. et Mme Georges Voyer, Melles Dorinne et Juliette Bérubé, qui, acccompagnées de Charles Royal et de Edouard Bilodeau, s'acquittèrent avec une grace exquise de leur tâche.

Il importe de noter, pour bien faire ressortir le charme de cette fête de famille, que les divers fonctions, au cours de la cérémonie, furent toutes remplies par les enfants et les petits-enfants des jubilaires, et ce n'est pas là le côté le moins touchant de ces belles noces d'or...

A une heure un grand dîner réunissait, à la demeure des jubilaires, tous les membres de la famille et quelques amis intimes. Nous citerons parmi les convives: Les RR. PP. Naëssens, curé de la paroisse, Beaudry et Cozanet; M. et Mme Ernest Bérubé, M. et Mme J. H. Picard, Mme Ketchen, Mme F. Fortin, M. et Mme P. Ed. Lessard, M. Oscar Tessier, M. et Mme Labadie, M. J. J. LeBlanc, M. et Mme Godbout, M. et Mme Nap. Lepage, ainsi que tous les enfants des familles Bérubé, Picard et Ketchen et M. et Mme Eudore Voyer.

Le repas fut animé d'une vive gaîté qui dut rappeler aux jubilaires cet autre repas de noces, auquel ils prenaient part il y a ½ siècle, au moment de partir avec confiance sur la longue route ouverte devant eux.

Au dessert eurent lieu les présentations d'adresses. Melle Ernestine Bérubé et M. Roméo Ketchen lurent de jolies adresses, fort bien rédigées, qui furent applaudies et très admirées; puis Roméo Bérubé dit une gentille poésie qui valut au petit garçon des applaudissements mérités.

Au nom des parents, l'hon. P. Ed. Lessard prononça quelques paroles très appréciées par l'assistance. Il donna la note juste en disant que tous les amis étaient heureux de se retrouver sous un toit hospitalier, où tous les souvenirs du bon vieux temps subsistaient encore. Il termina en disant que les très nombreux amis des jubilaires, ceux d'Edmonton et du dehors, se considéraient comme honorés de pouvoir contribuer pour une faible part à la célébration de ces noces d'or.

Sur ces paroles, M. Oscar Tessier se leva alors et mit devant M. et Mme Georges Voyer, un joli coffret en vieil or, avec dédicace gravée, contenant $250 en pièces d'or. Voici le texte de l'adresse lue par M. P. Ed. Lessard, au nom des amis des jubilaires.

Suite à la page 6.

LUCIEN DUBUC LOUIS MADORE

DUBUC & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES
Avocats de la Banque d'Hochelaga
PRETS d'ARGENT
Bureaux : Norwood Block
EDMONTON

CORMACK et MACKIE
Avocats et notaires
Argent à prêter
On parle le français
135 JASPER EST Boite Postale 1520

FORT GEORGE AND WESTERN LANDS Limited.
215 Jasper Ouest. Phone 4012.

FORT GEORGE attire l'attention générale. C'est le moment d'y acquérir quelques lots. Située à 480 milles d'Edmonton, à mi-chemin, de Prince Rupert, cette future ville sera desservie par trois lignes transcontinentales et d'autres voies ferrées. Prévoyez l'avenir et achetez dès maintenant. Désirez-vous une part des profits? Plus de 30,000,000 d'acres de terre arable; 40,000,000 d'acres de terrains miniers, forestiers, qui attendent les voies ferrées pour se développer prodigieusement.
C'est le fameux FORT GEORGE.
Cartes et renseignements gratuits
LEONARD W HALL (édifice de l'Opera House) 215 Jasper Ouest, Edmonton, Alberta.

Alphonse Gravel B. A. LL. B. Emile Gravel B. S. L. B
GRAVEL & GRAVEL
AVOCATS & NOTAIRES
MOOSE JAW SASK. GRAVEL BOURG SASK.

Dr W. HAROLD BROWN
Spécialiste pour les YEUX, les OREILLES, le NEZ et la GORGE
Bureaux : Edifice du Credit Foncier
HEURES DE CONSULTATION :
9 heures a m. à 12.30 heures p.m.
1.30 heure p.m. à 5 heures p.m.
Par arrangement seulement.
Examen de la vue pour choix de lunettes.

DENTISTE
Dr. V. C. MULVEY, Chirurgien-dentiste
CHAMBRE 15, EDIFICE SCHATTNER
Coin de l'avenue Namayo et de la rue Isabella
Bureaux toujours ouverts. Prix modérés
Telephone 2825. On parle français

Dr.R. B. WELLS
Elève des Hôpitaux de Londres, New-York et Paris
Spécialiste pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau: Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m. 2 p.m. a 5 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

A VENDRE, un engin a gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la cour à bois.

FERMIERS
Envoyez les peaux que vous désirez faire tanner, soit en Cuir pour harnais ou en Robes, à la
CAMROSE TANNERIE CO. Ltd.
Camrose, Alta.
Les plus hauts prix sont payés pour les peaux que vous envoyez pour vendre.

L. COTE, D.L.S., C.E. F. B. SMITH, B.Sc.C.&M
COTE & SMITH
Arpenteurs de terrains, emplacement de villes, limites à bois et mines. Estimations fournies sur le fondement et la qualité du charbon
Tiroir 1807 Office : Cristall Blk.
Phones 1560 & 1279 EDMONTON, ALTA.

CHARBON
CHARBON très gros pour fournaises
Charbon "NUT"
Livraison rapide directement de la fameuse mine "Ottewell"
J. J DENMAN,
Bureaux: WESTERN REALTY Co. 257 Jasper E.
Téléphone 1453

MAURICE KIMPE
ARPENTEUR DES TERRES DU DOMINION ET
INGÉNIEUR CIVIL
VICE CONSUL DE BELGIQUE
Chambre 12, Crédit Foncier. Phone 2638

Assurez-vous sur la vie à
The London & Lancashire Life and General Assurance Association Ltd.
Bureaux principaux, Londres, Angleterre.
A. W. SCRIVER, gérant régional, Edmonton, Alta.
Représentant également de
The London Guarantee and Accident Insurance Company.

BARNES & GIBBS
Architectes licenciés
R. Percy Barnes, F.A.I.C. A.A.A.
C. Lionel Gibbs, M.S.A., A.A.A.
141, Ave Jasper, Edmonton Tel. 1381

LES CONTRACTEURS
Font nos prix pour nos matériaux de construction
ciment, plâtre, portes, chassis, papier, etc.
Gorman, Clancey & Grindley
Edmonton, Calgary, Nelson

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
131 Avenue Jasper Ouest
Chambre 4, 2e etage
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs Samedi soir de 7 à 9 hrs.

Larue & Picard
ont maintenant leur bureau au
No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.
Téléphones
Office, 1816
Résidence, 1798

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES

QUEEN'S HOTEL
Ave. Jasper est
L'hotel le plus ancien et le mieux connu d'Edmonton
Quartiers généraux des Canadiens-français
B. HETU, propriétaire Tel. 1616

PHARMACIE LINES
125 Ave. Jasper Ouest.
Nous informons le public de langue française que nous venons de nous assurer les services de
M. T. E. GAGNER, Pharmacien
Spécialité de produits pharmaceutiques français.
Correspondance francaise et allemande
Les commandes par la poste font l'objet d'une attention spéciale.

THE YALE HOTEL
EDMONTO
Rob. McDonald prop.
Taux: $2.00 par jour
Chambre avec Bain, $2.50
Carte de Repas $8.00
Pension Mensuelle (table seulement)
$30.00

Téléphone 1528 622 Première rue
WESTERN CARTAGE CO.
Transport de meubles, pianos, coffres-forts et marchandises de toutes sortes par des hommes compétents et responsables. Livraison à domicile de colis d'ex
W. A. Léonard J. M. Henry

The Edmonton Sporting Goods
Simpson & Hunter
Armes, munitions, et articles de sport. Fusils rép Les commandes venant de la campagne reçoivent une attention speciale
233 ave. Jasper est : : : Edmonton

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

COUTUMES BRETONNES

A quelques kilomètres de Brest, se trouve un bourg de 7,000 à 8,000 habitants, où par une survivance rare se perpétuent de curieux usages. L'un des plus charmants est la cérémonie du mariage des couples qui se sont fiancés dans l'année. Jeunes gens et jeunes filles revêtent le pittoresque costume national, et le même prêtre bénit d'un seul geste les diverses unions comme au temps où les "gars" partaient pour des années d'absence, soit en vue de la pêche lointaine sur les côtes d'Amérique, soit en vue de la guerre de course.

Ces fameux "mariages de Plougastel" ont eu lieu la semaine dernière. Il n'y avait pas moins de trente-sept couples. Ceux-ci et leurs invités, au total près de trois mille personnes, sont ensuite allés en pélerinage au Calvaire, un des plus célèbres de tout le pays breton, et qui fut érigé en 1598, en action de grâce de la cessation de la peste qui désola la Bretagne.

Cet été, dans un autre coin de ce beau pays, à Cameret, on va tenter une reconstitution de la grande bataille navalle qui se livra sous Louis XIV entre Français et Anglais, et à laquelle prit part Vauban. Il existe encore à Cameret une vieille chapelle, récemment restaurée aux frais des pêcheurs de l'endroit, et dont le clocher tomba en partie au dix-septième siècle, sous un boulet anglais. Jamais les habitants n'ont consenti à ce qu'on réparât cette cicatrice glorieuse.

On reconstituera les péripéties de la bataille. On se servira des ouvrages construits par Vauban, qui subsistent encore, et l'on gréera en galères de vieux bateaux que monteront des marins en costume de l'époque. Au plus fort de l'affaire, de vénérables bardes étendront entre les combattants des mains pacifiques, et tout le monde ira se réconcilier en terre ferme, au milieu des menhirs, en une cérémonie lyrique et fraternelle.

Winnipeg, comme toute grande ville canadienne qui se respecte, possède un "bureau de publicité."

Ce bureau est chargé de faire connaître les avantages de la ville au point de vue de l'habitation, du commerce et de l'industrie. Il y travaille au moyen d'une publicité fort entreprenante, dont on ne peut qu'admirer l'initiative.

Le "bureau de publicité" vient de nous faire parvenir une jolie brochure, intitulée "Winnipeg Illustrated 1910," et illustrée, profusément, des pricipaux établissements industriels, des rues les plus actives et des vues les plus belles de la ville.

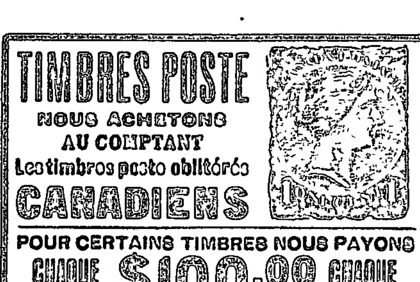
On y trouve également une foule de renseignements utiles et de statistiques, établissant clairement les progrès véritablement prodigieux de la reine de l'Ouest.

Agences imperiales
Hon. P. Lessard Leo. Savard
A. Boileau
Edifice de la Banque Imperiale
PHONE 4322 Prêts d'argent
Assurances.—Immeubles

Pharmacie Laval
130, Ave JASPER
EDMONTON
J. R. VINCENT
PHARMACIEN

H. A. CLEGG,
ENCADREUR ET BOURREUR
617, deuxième rue—voisin du patinoir
EDMONTON

Végreville Crown Liquor Store
VEGREVILLE
RUE PRINCIPALE SUD
Vins, Liqueurs, Cigares, Bière et "Porter"
"Cass's Ale" et "Guiness's Stout"
Bière "Lager" en petits et grands barils
Liqueurs douces de toutes sortes à bas prix
Livraison des marchandises dans toutes les parties de la ville
T. H. CHARLEBOIS.

TIMBRES POSTE
NOUS ACHETONS AU COMPTANT
Les timbres poste oblitérés
CANADIENS

POUR CERTAINS TIMBRES NOUS PAYONS
CHAQUE $100.00 CHAQUE
SI VOUS AVEZ DES TIMBRES DU
CANADA
A vendre, notre Catalogue illustré de 14 pages donnant les prix que nous vous paierons pour chaque variété, vous est indispensable. Par la poste, franco 10 cts.
S. v. p. ne pas le demander gratuitement.
QUEBEC STAMP EXCHANGE, Enregistrée
Boite Postale 179, QUEBEC, Can.

CAMPBELL et OTTEWELL
MINOTIERS et MANUFACTURIERS des
FARINES DE BLE DUR DES MARQUES SUIVANTES :
White Rose (Fancy Patent) Peacemaker (Fancy Patent)
Strong Bakers et Golden Harvest
Crême de blé et farine de blé entier
En vente chez tous les épiciers et marchands de farines
Minoteries a Edmonton, Alta. Telephone 1542

LE MAGASIN DE LA QUALITE
Une des raisons qui font le pain d'Hallier & Aldridge le meilleur de la ville.
Vous savez que les meilleurs articles du monde sont ceux produits par les manufacturiers les plus prompts a adopter les methodes les meilleures et les plus modernes.
L'excellente qualite du pain H. & A. "MOTHERS BREAD" est le resultat de l'action combinee d'une farine de premiere qualite, de l'outillage le plus moderne et du meilleur four de l'Ouest.
Passez ou telephonez a notre magasin et nous vous enverrons notre livreur
HALLIER & ALDRIDGE
Téléphone 1327 223 avenue Jasper.

TOUS LES CONSOMMATEURS
D'ALLUMETTES EDDY
"SILENT"
savent qu'elles ne font pas de bruit ni pétillement, qu'elles ne dégagent pas D'ODEURS, qu'elles sont rapides, sures et sans danger.
Fabriquées par
The E. B. EDDY Co'y, Hull, Can.
Fondée en 1851
Demandez-les chez le plus proche épicier.

IMPERIAL BANK OF CANADA
Capital autorisé, $10,000,000.00 Capital souscrit, $5,805,000.00 Capital payé, $5,675,000.00
Fonds de Réserve, $5,675,000.00
Bureau principal, TORONTO, Ont. D.R.WILKIE, Président. Hon. R. JAFFRAY, Vice-Président
Agents en France: Crédit Lyonnais; Angleterre: Lloyds' Bank, Bureau, rue Lombard, Londres; New-York: Manhattan Bank; Minneapolis: First National Bank; St. Paul: Second National Bank; Chicago: First National Bank. Succursales à Manitoba, Alberta, Saskatchewan, Colombie Anglaise, Québec et Ontario,
Lettres de Credits pour voyageurs, bonnes dans tous les pays
"Bank Money Orders," aux prix suivants :

$5.00 et moins		3 cts.
Audessus de 5.00 et ne dépassant pas	$10	6 cts.
" " 10.00 " "	20	10 cts.
" " 20.00 " "	30	15 cts.

Ces mandats sont PAYABLES AU PAIR à n'importe quel bureau de Banque incorporée du Canada
DEPARTEMENT D'EPARGNES. Intérêt alloué sur les dépots, aux taux courants, et à partir de la date d
G. R. F. KIRKPATRICK, Gérant - - - - - - Succursale d'Edmonton

The CONNELLY, McKINLEY
COMPANY LIMITED
Embaumeurs et Entrepreneurs de pompes funebres
——Chapelle privée et ambulance——
136 rue Rice Tel. 1525

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 4

Une de ses amies, Mlle de Maussabran, avec qui elle avait été élevée, et qui était devenue la femme d'un pair de France qui joua un grand rôle sous la Restauration, lui envoyait les livres nouveaux et la priait toujours de lui demander quelque chose. Mme Brissey se fût bien gardée d'en rien faire.

Qu'eût-elle demandé, en effet, dans son heureuse pauvreté? Son mari avait moins d'ambition encore qu'elle-même. Il avait trouvé son idéal sur la terre. il vivait dans une atmosphère intelligente qu'il eût à peine osé rêver, il était profondément touché de la déférence que tous lui montraient, non pour lui-même, peut-être, dont les paysans étaient incapables de comprendre l'organisation délicate et réservée, mais pour le choix qu'avait fait de lui une femme qui était la providence du pays. "Si la dame de Trémolin l'a choisi, disaient-ils, c'est que c'est un rude homme sans en avoir l'air..."

On devine de quelle vénération, en effet, la dame de Trémolin était entourée. Elle était pour tous la *bonne femme*, en laissant à ce mot la signification exacte qu'il a perdu en vieillissant. Les mots, comme les pièces de monnaie, ne s'usent-ils point à force de servir?

Les paysans voyaient en elle la fée, *Fata*, celle qui parle et celle qui sait, l'être mystérieux en rapport avec la Nature et appliquant au bien des hommes les secrets que la Nature découvre à elle seule.

Aussi, quand elle allait à l'église de Saint Julien, le dimanche, était-elle reçue comme une vraie reine, non point qu'il y eût dans cet accueil rien de bruyant, mais la façon dont tous s'inclinaient quand elle se dirigeait vers son banc, l'empressement de chacun à lui présenter l'eau bénite, la façon même dont certains petits gars, guéris par elle, guettaient cette occasion de lui sourire, avaient je ne sais quoi d'émouvant.

C'était bien pour elle et non pour son équipage que tous se montraient ainsi respectueux. Elle arrivait dans une charrette que traînait un cheval de labour. Parfois encore, faute de cheval, on attelait deux boeufs qu'elle touchait elle-même, et la foule s'écartait plus empressée devant ce véhicule mérovingien que devant le tilbury que le docteur Brissey avait commandé à Paris.

L'accueil fait à la dame de Trémolin était pour le docteur Brissey une cause de colères effroyables. Malgré son avarice, il avait fait venir pour sa femme les étoffes les plus chères des magasins en renom; il était allé à Paris choisir lui-même; il faisait à cette pauvre créature dolente et résignée des scènes perpétuelles sur la façon dont elle s'habillait. C'était en vain. La *dame* était toujours la dame de Trémolin.

Elle ne devait cependant point dépenser grand'chose à sa toilette. Une robe de basin blanc, l'été; l'hiver, un vêtement en drap de reine, parfois au cou un fichu de dentelle ancienne, et c'était tout son luxe. Avec cela elle était superbe, elle avait l'air d'une princesse, elle marchait à l'aise au milieu des vénérations unanimes, affable à chacun, sympathique à tous. A la voir passer ainsi avec sa figure un peu grosse comme celle des femmes d'autrefois, son teint d'une blancheur ivoirine, malgré la vie en plein air, sa démarche imposante et gracieuse, à la voir ainsi, beaucoup s'imaginait voir revivre une contemporaine de Marguerite, si ce n'est Marguerite elle-même devenue fermière pour s'amuser...

IV

Quand Pierre-Louis Brissey mourut, la haine que lui portait son frère se reporta tout entière sur sa famille. Il n'assista même pas au convoi, que suivit tout le pays, et on l'entendit ce jour-là tenir des propos affreux. La mort qu'il avait raillée, fut cruelle pour lui. Elle frappa successivement sa femme et le seul fils qu'il eût consenti à avoir.

Tous deux s'en allèrent sans doute sans regrets.

—Il ne se reprocha plus de ne pas avoir l'air d'une dame", dit à une voisine Mme Brissey, à son lit de mort, et la pauvre créature regardait ses grosses mains qui avaient usé les savons les plus coûteux et les pâtes les plus vantées sans parvenir jamais à s'ennoblir.

Quant au fils, il mourut d'excès de travail. Son père, qui l'avait fait riche, voulut qu'il fût grand, qu'il occupât de hautes fonctions, et surtout qu'il les occupât vite. Il poussait à outrance cette nature, qui, par un de ces contrastes plus fréquents qu'on ne croit dans les familles, tenait plus de son oncle Louis-Pierre que de son père.

L'enfant avait été refusé au baccalauréat, il se préparait à passer de nouveau son examen. et chaque matin, à cinq heures, il entendait une voix de stentor crier à sa porte: "Est-ce que tu vas encore être refusé?" Il ne dormait plus dans la crainte d'être réveillé.

Une après-midi, il s'alita. Le docteur, qui ne le quittait ni jour ni nuit, entendit, au milieu de l'ardent délire de la fièvre, se heurter toutes les matières de l'immense programme: Rome et l'Asie, Actium et Marigan, le carré de l'hypoténuse et le premier livre de l'*Iliade*. Il suivit le tourbillonnement de cette encyclopédie, qui dansait dans ce cerveau comme danseraient au vent les pages éparpillées d'un dictionnaire. En vain, tendre pour la première fois et comprenant la gravité du mal mieux que personne, il s'efforçait de calmer cet esprit en désarroi.

—Ne t'occupe point de cela, murmurait-il, tu n'en as pas besoin, Dieu merci. Sais-tu que tu auras trois millions, oui, trois millions, plus s'il le faut. Nous irons ensemble cueillir des noisettes à Montifaut."

L'enfant ne comprenait point et ne percevait que des mots qui n'avaient point de sens.

—Des noisettes! soupirait-il la veille de sa mort, et, poursuivant toujours ces dates qui lui avaient tant coûté à retenir et ces démonstrations, qu'il avait employé tous les moyens pour fixer, il ajoutait: "Trasimère, 217 avant l'ère chrétienne, le carré de l'hypoténuse, Annibal, la somme de deux carrés, si je ne m'abuse..."

La mort de son fils vieillit le docteur Brissey de dix ans. Il se mêlait à la douleur du père une furieuse jalousie contre son neveu, le fils de son frère, frêle d'apparence comme le père, au fond solide et bâti en fer comme la mère.

Ce vagabond, que le docteur apercevait courant pieds nus en plein hiver, se tenait mieux que personne quand sa mère l'emmenait à l'église. Avec ses grands cheveux bouclés, sa figure un peu mat et ses beaux yeux, il faisait l'admiration des paysans, et les petits gars, avec lesquels il se roulait dans la boue une bonne partie de la semaine, ne l'en appelaient pas moins *monsieur Pierre*. lorsqu'il n'avait pas envie de jouer et qu'il portait sa veste de velours et sa large collerette blanche.

Une parole vague, inconsistante, qu'on n'aurait pu attribuer à personne et que tout le monde avait prononcée, excitait jusqu'à l'attaque de nerfs la haine du docteur Brissey. "Laissez crier le pivert, répétaient les gens du pays, le petit Trémolin héritera quand même. Le vieux mourra d'apoplexie et il n'aura pas fait de testament...".

La pensée que ses plus mortels ennemis pussent hériter de lui, affolait le docteur, et cent fois il avait tenté d'écrire ce fameux testament, cent fois il avait écarté la plume qui l'aurait mis face à face avec l'idée de cette Mort dont il ne voulait même point qu'on prononcât le nom devant lui. Il avait depuis longtemps, renoncé à la médecine, beaucoup pour ne point se trouver en présence des réflexions qu'elle suggère, un peu aussi pour échapper aux dévouement qu'elle impose. Il avait vendu sa maison près de l'église afin de ne point entendre ce bruit de cloche pour lequel il avait la même aversion que Goethe; lorsque le glas funèbre arrivait jusqu'à lui, il fût descendu volontiers jusqu'au fond d'une cave, comme Isabeau de Bavière lorsqu'il tonnait.

Ce testament, on avait tenté bien des fois de le lui faire écrire. Les Minet jeunes et les Minet aînés, les Minet Bernard, parents éloignés de sa femme, les deux demoiselles Piètrement, flanquées de leur grand frère, pharmacien à Montlune, avaient abjuré toute discussion pour tendre d'un même effort au but commun. Il ne s'écoulait guère une semaine sans qu'ils vinssent séparément ou collectivement frapper à la porte du médecin.

Ils savaient comment on pouvait jouer de cet homme si rude à tous et si défiant. Reçus d'ordinaire à l'entrée, ils n'avaient qu'à dire du mal de la dame Trémolin pour que Brissey s'humanisât et les laissât pénétrer dans la salle à manger.

—"Entrez donc, mes amis, entrez donc. Nous allons boire une bonne bouteille de Condrieu; vous m'en direz des nouvelles. Je ne crois pas qu'ils en aient beaucoup comme cela là-bas avec leur *grand'salle* et leurs vieux portraits... Voulez-vous que je vous dise: le temps approche où j'y mettrai mes pourceaux, dans leur *grand'salle*."

Et tandis qu'on buvait le petit vin de Condrieu, qui pétille comme du champagne, il ne tarissait point d'invectives, de malédictions, de menaces.

Les Minet et les Piètrement opinaient du bonnet.

C'était le moment de pousser au testament, mais les plus malins se seraient usés à cette tentative. On avait, la première fois, chargé de porter la parole le grand Piètrement, auquel on supposait des talents diplomatiques. Il n'imagina rien de mieux que d'aborder de front la question et d'attaquer le taureau par les cornes... Le taureau bondit, et ce fut un beau vacarme; les héritiers s'enfuirent, qui par la fenêtre, qui par la porte, sans avoir pu achever leurs verres, et Mme Minet jeune, qui aimait le vin de Condrieu, pleura de cette scène pendant trois kilomètres, de Saint-Julien à la Croix-d'Ambesis.

A Suivre.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1906 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 douzième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 2 FEVRIER 1911.

Le nouveau tarif de réciprocité

De grands avantages commerciaux pour le Canada

Les longs pourparlers, entrepris par les gouvernements des Etats-Unis et du Canada, pour la mise en vigueur d'un nouveau tarif douanier viennent d'aboutir; et, dès à présent, la population toute entière a pu se rendre compte des résultats de ces négociations.

Encore qu'en matière de tarif il soit délicat de se prononcer avant qu'un essai pratique ait permis de se faire une opinion raisonnée, on peut néanmoins affirmer que, dans son ensemble, le nouveau tarif douanier satisfait pleinement agriculteurs, manufacturiers et consommateurs canadiens.

En ce qui concerne les manufacturiers, les conditions nouvelles n'apportent que peu de changements à la situation antérieure. Sur un certain nombre d'articles les droits sont réduits sur la base d'un tarif intermédiaire; et ce tarif est amplement de nature à satisfaire les manufacturiers soucieux, à la fois, de leurs intérêts propres et de ceux du pays.

En ce qui concerne les instruments aratoires, les droits de douane ont été réduits de 17½ à 15 pour cent et rendus égaux pour les deux pays.

Le bois brut du Canada entrera librement aux Etats-Unis.

Le point saillant du nouveau traité est sans contredit la réciprocité pour les produits de ferme. Cette clause plaira tout particulièrement aux fermiers de l'Ouest et contribuera grandement à leur faire accepter de bonne grâce la faible diminution sur les droits d'entrée des outils aratoires.

Le libre accès du marché de Chicago, pour les animaux et le grain produits dans notre région, aura une répercussion immédiate dans les conditions de la vie rurale de l'Ouest. En mettant à notre disposition l'un des plus importants marchés du monde, cette clause du tarif contribuera à nous faire obtenir des prix plus élevés et une demande plus forte pour nos produits, et, de par cela même, donnera une valeur plus grande à nos terres canadiennes en rendant leur production plus rémunératrice.

La réciprocité, —en ce qui concerne l'entrée des produits américains,—aura de plus pour effet de diminuer considérablement les prix des produits de ferme que nous importons de l'Union: fruits, légumes, etc.

Le nouveau traité est non seulement avantageux pour la population de l'Ouest, mais pour chaque province canadienne, qui se trouve intéressée par une clause concernant les articles dont elle est plus particulièrement productrice.

Les provinces maritimes trouveront aux Etats-Unis un marché avantageux pour les pommes de terre, qu'elles produisent en quantités énormes, et le poisson.

Québec et l'Ontario bénéficieront largement de la suppression des droits sur les oeufs, le beurre et le fromage, qui était de 5 cts. par douzaine d'oeufs et de 6 cents par livre de beurre ou de fromage.

Les Etats-Unis important de plus en plus les denrées nécessaires à l'alimentation, Québec et l'Ontario trouveront également un débouché avantageux pour leurs pommes sur le marché américain.

Il était impossible que nos délégués à Washington obtinssent des conditions plus favorables au Canada, et on leur devra sans nul doute une amélioration générale des conditions de vie dans notre pays déjà largement favorisé sous ce rapport.

Il est évident que le traité actuel doit être ratifié par les parlements des deux pays.

En ce qui concerne le Canada la ratification parlementaire ne fait pas l'ombre d'un doute. Il n'en est pas de même aux Etats-Unis, où l'on annonce que le tarif nouveau rencontre une assez vive opposition.

On a bon espoir cependant que le Congrès se rendra au désir de la majorité en votant en faveur de la ratification pure et simple.

Le président Taft a, d'ores et déjà, annoncé son intention de lutter énergiquement pour l'adoption du nouveau tarif qu'il a éloquemment recommandé au Congrès.

La rivalité anglo-américaine au Canada

A la veille de la conférence impériale qui doit se réunir au printemps, le *Times*, de Londres, a fait entreprendre par un de ses correspondants une intéressante enquête sur les progrès économiques des Etats-Unis au Canada et sur la situation actuelle des intérêts anglais dans le Dominion.

La concurrence américaine se fait de plus en plus redoutable, prétend notre confrère. Cela ne tient pas seulement à l'inégalité des deux tarifs douaniers, canadien et américain; dans l'ensemble, la moyenne des droits payés par les marchandises américaines entrant au Canada serait de 24 pour cent; pour les marchandises canadiennes entrant aux Etats-Unis, cette moyenne serait deux fois plus forte (44 pour cent). Mais l'envahissement du Canada paraît se faire surtout par les placements de capitaux américains dans les industries canadiennes. Au cours des cinq dernières années, la Grande-Bretagne a placé au Canada environ 5 milliards de dollars, les Etats-Unis 3 milliards. Toutefois, sur les 3 milliards d'or anglais, 100 millions seulement sont allés à l'industrie proprement dite, l'immense majorité du reste étant placée en valeurs d'Etat, emprunts des municipalités, obligations de chemins de fer, etc.

Au contraire, à part 120 millions employés à l'achat d'obligations municipales, les capitaux américains ont presque tous été placés en actions industrielles qui leur apportaient la direction des entreprises.

Il en résulte que l'industrie canadienne est de plus en plus aux mains des Américains; les directeurs et contremaîtres américains *foisonnent aujourd'hui* au Canada.

Plusieurs autres facteurs favorisent encore le développement du commerce américain. A l'unique commissaire commercial de la Grande-Bretagne et à quelques agents les Etats-Unis opposent 76 consuls et agents consulaires disséminés dans l'étendue du Dominion. Trois lignes de chemins de fer seulement franchisaient, en 1890, la frontière canadienne; aujourd'hui, il y en a douze et ce nombre pourrait être aisément augmenté. Il en résulte que le commerce anglais, si favorisé qu'il soit sur les côtes par le tarif préférentiel que le Canada accorde à l'Angleterre, se voit évincé des régions centrales où les Américains pénètrent si facilement.

Pour empêcher que le Canada soit coupé en deux, les Anglais songent à multiplier les voies donnant accès au Canada central. De là, en particulier, le projet d'un canal allant de la baie d'Hudson à Winnipeg et l'idée d'utiliser en été la baie d'Hudson pour les lignes de steamers. *Le Times* suggère la formation d'une commission d'affaires impériales qui serait chargée d'étudier ces divers problèmes et de proposer des mesures efficaces pour la défense économique des intérêts anglais et canadiens.

Notes et Commentaires

La nouvelle nous arrive de Québec qu'un jeune Canadien-Français de St-Romuald serait l'inventeur d'un *aéroplane* destiné à révolutionner le monde de l'aviation.

Le nouvel appareil est combiné de telle sorte qu'il peut s'enlever presque verticalement dans les airs; un système de contre-poids, glissant à volonté sur des tringles disposées le long des ailes, assurera un équilibre parfait dans les virages et par les vents les plus violents.

De plus l'aéroplane de notre compatriote est muni d'un dispositif spécial d'atterrissage sur lequel on garde le secret, mais qui a donné, paraît-il, des résultats merveilleux.

Des expériences publiques auront lieu au printemps.

M. Vallière,—c'est le nom de l'inventeur,—est tout jeune, il n'a que 22 ans.

Souhaitons-lui de voir le succès couronner ses efforts.

La "fille de la prairie."

Ceci n'est pas le titre d'un nouveau roman, dont l'action aurait pour cadre nos plaines d'Alberta, c'est tout simplement la qualité que revendique l'une de nos charmantes compatriotes d'origine anglaise, dans une lettre rendue publique par l'un de nos confrères.

Cettre lettre, datée du 18 janvier, contient le paragraphe suivant:

"...Le Canada est un excellent "pays et je m'y plais fort.

"J'ai vingt vaches laitières, qua-"rante bêtes d'élevage, des mules "et des chevaux de travail et j'es-"père avoir bientôt le légitime or-"gueil de montrer à mes visiteurs "les plus belles prairies de trefle "et de mil de la région. J'ai mon "diplôme de docteur en médecine "et je suis graduée de l'Université "du Michigan. Mais j'ai été élevée "en fille de la prairie sur une fer-"me de l'Idaho, et je préfère cent "fois diriger ma ferme dans la li-"bre prairie qu'administrer pilu-"les et poudres..."

Quelle leçon cette charmante "fille de la prairie" donne à beaucoup de représentants du sexe laid...

La grande revue amériaine *Everybody's* publie dans son dernier numéro un article sur la rivière La Paix. Cet article a pour auteur M. Robert Dunn, l'un des meilleurs publicistes américains. On se souvient que M. Dunn faisait partie de l'excursion à la rivière la Paix, organisée, l'été dernier, par M. J. K. Cornwall.

Grâce à l'excellente initiative dont a fait preuve le sympathique député d'Athabasca, on peut affirmer que la fameuse vallée a été révélée, avec son merveilleux avenir, à des centaines de milliers de personnes qui ignoraient, il y a quelques mois, jusqu'à son nom même.

Mgr Touchet, l'éminent "évêque de Jeanne d'Arc", dont la visite récente aux fêtes du Congrès Eucharistique de Montréal eut un très grand retentissement, vient de faire paraître en librairie un volume relatant les impressions de son voyage en Canada.

L'évêque patriote, qui fit vibrer tous les coeurs français en parlant avec un amour passionné du drapeau tricolore, a intitulé son livre: "France... toujours!"

On peut prédire à l'ouvrage de Mgr. Touchet un immense succès au Canada.

Tribune libre

A L'OEUVRE.

Duck Lake, Sask., 24 jan.

Monsieur le rédacteur,

Il y a actuellement dans les deux provinces jumelles quatre journaux de langue française. Je crois le moment venu pour ceux-ci d'ouvrir une vigoureuse *campagne en faveur de la conservation et de l'expansion de la belle langue de France dans l'Alberta et la Saskatchewan.* Nous devons prendre tous les moyens nécessaires pour parvenir à ce but et, parmi les plus pratiques, je me permettrai de suggérer les suivants:

A l'église.—Dans toutes les paroisses où il y a des familles de langue française le prêtre devrait, dans l'exercice de son ministère, faire autant que possible usage du français.

A l'école.— Quelqu'un disait très justement: "L'expérience prouve que les enfants privés de l'enseignement du français finissent promptement par ne plus vouloir parler le français. Ils rient de nos coutumes canadiennes et souvent même rougissent de leur nom français, auquel ils donnent une tournure anglaise."

La loi nous autorise à faire donner à nos enfants un cours primaire en langue française. Profitons de ce privilège, ne le laissons pas, de par notre faute, demeurer lettre morte.

Dans plusieurs écoles séparées de l'Ouest, on n'enseigne pas un seul *mot* de français. Il est grandement temps de réagir contre cette déplorable insouciance,

Il incombe aux parents, aux tuteurs des enfants, aux commissaires d'école et aux autorités religieuses de rémédier à la situation sans délai.

Dans les autres écoles séparées, on n'enseigne le français que pendant une demi-heure chaque jour.

C'est la loi, dit-on.

Le moment est venu de savoir officiellement ce que les autorités des départements d'Instruction de Régina et d'Edmonton pensent au sujet du temps que l'on doit consacrer à l'enseignement du français dans ces écoles.

La grammaire, la lecture et la *composition françaises doivent* être enseignées avec méthode, comme les matières de l'enseignement anglais.

Il faut de plus que l'instituteur ou l'institutrice de langue française aiment leur langue et la fassent aimer par leurs élèves. Pour cela ils doivent l'enseigner selon les règles de la pédagogie et y mettre un patriotisme bien placé.

A la maison.—Il faut, qu'à la maison, les parents parlent français à leurs enfants, de même qu'il faut que ceux-ci parlent français entre eux.

Partout où il existe une agglomération des nôtres, il importe de fonder immédiatement des sociétés St-Jean-Baptiste, dont l'on entretiendrait la vitalité par des réunions fréquentes.

Par ces moyens seulement on évitera que la langue française disparaissent lentement, mais surement, de ces prairies découvertes et colonisées par des héros de notre race, dont le nom brille à la place d'honneur de notre jeune et belle histoire du Canada.

Des quatres journaux français de l'Ouest, nous serions heureux de voir l'aîné prendre l'initiative de ce mouvement; tous les bons patriotes lui en seraient reconnaissants.

A l'oeuvre donc!

Croyez-moi, monsieur le rédacteur,
votre tout dévoué,
AMEDEE CLEROUX.

COURRIER PARLEMENTAIRE

LE NOUVEAU TARIF DOUANIER.

L'hon. M. Fielding fait connaître en Chambre les termes du nouveau traité.—D'immenses avantages pour le Canada. —Les travaux parlementaires.

Ottawa, 24 janvier.

La journée à la chambre aujourd'hui a été des mieux employées. Réponses aux questions, avis de motions, demandes de documents, bills publics se sont succédés à tour de rôle jusqu'à l'heure de l'ajournement.

Deux discussions cependant, méritent une mention spéciale l'une au sujet du canal de Beauharnois, soulevée par M. Monk, et l'autre au sujet de la Farmer's Bank, amenée sur le tapis par M. Foster.

La première surtout a été assez animée et s'est terminée par un refus de la Chambre de fournir à M. Monk des documents qu'il demandait. Quant à la Farmer's Bank les pièces demandées seront produites sans exception.

Comme l'a dit Sir Wilfrid, au cours de ses remarques, l'opposition pourra alors se rendre compte si le gouvernement a réellement agi à la légère en accordant à Travers & Co., le certificat indispensable pour l'obtention d'une charte fédérale.

25 janvier.

Le clou de la journée à la chambre a été un long débat sur une motion de censure à l'égard du ministre des travaux publics présentée par M. Blain, député de Peel, au nom de ses collègues de l'opposition. De quoi l'hon. M. Pugsley s'était-il donc rendu coupable pour s'attirer ainsi les foudres de la gauche? D'après l'acte d'accusation (lisez la résolution de censure) M. Pugsley a fait un gaspillage insensé de l'argent public sous la forme de loyers exorbitants payés chaque année à des *amis du gouvernement* pour différents édifices où sont installés certains bureaux tels que ceux de la milice, celui du recensement, une partie de ceux du département de l'intérieur, etc. Au lieu de payer ces loyers exorbitants prétendait la gauche, le gouvernement aurait bien mieux fait d'acheter ces édifices. L'Hon. M. Pugsley n'a pas eu de peine à se laver de ces accusations en prouvant avec chiffres à l'appui que les loyers payés par le gouvernement étaient inférieurs à ceux déboursés par des entreprises privées dans les principaux "Blocs" de la capitale et que, de plus, le gouvernement devant commencer *bientôt la construction de nouveaux édifices départementaux* sur la rue Sussex, ce serait une erreur de faire maintenant l'acquisition des bâtisses que M. Blain mentionnait. L'opposition ne s'est cependant pas déclarée satisfaite de ces explications et a entretenu un feu roulant contre le ministre des travaux publics pendant 6 heures durant. L'hon. M. Pugsley bien soutenu d'ailleurs par les membres de la droite, a fait courageusement face à l'orage et c'est par une majorité de 43 voix que la chambre a rejeté la résolution de censure de M. Blain.

Encore un soi-disant scandale qui a vécu ce que vivent les roses.

26 janvier.

L'unique séance de la journée, la Chambre ne siégeant pas le mercredi soir, a été consacrée à un débat sur les élévateurs à grain situés aux points termini, débat résultant d'une résolution présentée par M. Martin demandant que le gouvernement prit des mesures pour empêcher les mélanges de grains qui se pratiquent en ce moment sur une grande échelle dans certains élévateurs de Fort William et de Port Arthur. Cette discussion intéressant surtout l'Ouest ce sont les députés de cette région qui en ont fait les frais; ce débat, il est vrai, aurait pu être évité, attendu que le gouvernement doit proposer sous peu un bill à l'effet de nommer une commission spéciale chargée de faire respecter les lois concernant la manipulation des grains dans les élévateurs de termini; les députés qui ont pris part à la discussion ont cependant fourni à la Chambre des renseignements précieux qui viendront à point lorsque sera déposé le projet de loi du gouvernement; de sorte que, bien qu'ayant pu être mieux employée, la journée n'a pas été tout-à-fait perdue.

Pendant que le débat battait son plein, l'hon. M. Patterson a fait son entrée et est allé prendre son siège à côté de Sir Wilfrid Laurier au milieu d'applaudissements prolongés de la droite. L'hon. M. Fielding est attendu à Ottawa ce soir; et demain il rendra compte de sa mission à Washington en compagnie du ministre des douanes. Les déclarations du ministre des Finances sont, comme on peut le penser, attendues avec impatience.

Demain soir, nous saurons à quoi nous en tenir sur l'entente conclue entre les représentants canadiens et le gouvernement américain au sujet de cette fameuse réciprocité si ardemment souhaitée par certains, tant crainte par d'autres.

27 janvier.

C'est au milieu des applaudissements enthousiastes de la Chambre que l'Hon. M. Fielding a fait connaître aujourd'hui les termes du traité de réciprocité conclu avec le gouvernement des Etats-Unis.

M. Fielding déclare que dès le début des négociations, les commissaires américains ont été informés que le Canada ne désirait pas un traité de commerce, mais une simple entente qui n'engagerait aucun des pays pour une période définie. Comme résultat, l'entente qui a été conclue peut durer tant que le Canada le désirera et pourrait cesser lorsqu'il le voudra.

La nouvelle entente commerciale comprend une longue liste d'articles qui entreront sans payer de droit dans les deux pays. Ces articles sont surtout des produits naturels dont plusieurs étaient soumis à un droit de douane américain. Comme résultat, le pays qui gagne le plus dans le changement effectué est certainement le Canada. Sur d'autres articles les Etats-Unis ont abaissé leur tarif jusqu'au nôtre, et sur d'autres ont fait une réduction encore plus considérable.

Le blé qui était soumis à un tarif américain de 25 cents le boisseau et à un tarif canadien de 12 cents, sera maintenant exempt de droit dans les deux pays. Par conséquent, la réduction faite par les Etats-Unis est de 25 cents le boisseau. Ce n'est qu'un exemple des nombreux avantages que le Canada retirera de la nouvelle entente commerciale.

L'orge sera exempte de droit, ce qui donne une réduction de 15 cents par boisseau pour le Canada, une réduction de 30 cents pour les Etats-Unis, patates, exemptes de droit, réduction canadienne, 20 cents le boisseau, réduction américaine, 25 cents; avoine, exempte de droit, réduction canadienne, 10 cents, réduction américaine, 15 cents.

La farine sera soumise à un droit de 50 cents le baril, donnant une réduction canadienne de 10 cents le baril et une réduction américaine de 70 cents. Le bois brut sera exempt de droit. Cet article n'était soumis à aucun droit canadien, mais sous le tarif Payne-Aldrich nous ne pouvions entrer aux Etats-Unis sans payer $1.25 par mille pieds.

A l'avenir nos exportateurs canadiens trouveront un excellent marché aux Etats-Unis pour leur commerce.

Autrefois, lorsqu'on discutait la question du tarif, on réunissait généralement deux articles, le charbon et la farine. On prétendait alors que l'impôt sur le charbon était un fardeau pour les gens d'Ontario et que l'impôt sur la farine en était un autre pour les gens des provinces de l'est, et que, en vertu du principe de donner *pour recevoir il était nécessaire* que l'impôt soit ainsi établi. Nous nous proposons de faire une légère réduction de 10 cents par baril de farine, et de 8 cents par tonne de charbon. Le tarif actuel est de 53 cents, par conséquent, il sera réduit à 45 cents. Il est vrai que le tarif des Etats-Unis est 45 cents sur le charbon et qu'il restera à ce chiffre, mais il faut tenir compte que la tonne de charbon que nous recevons des Etats-Unis pèse 2,240 livres, tandis que la notre ne pèse que 2,000 livres, de sorte que les propriétaires de mines canadiennes ne peuvent trop se plaindre de cette réduction de 8 cents la tonne, et qu'ils *continueront à faire de bonnes affaires comme avant.* Aucun changement n'est fait pour le charbon brut venant des Etats-Unis, le tarif restant à 45 cents la tonne; comme on le sait les autorités américaines ont souvent discuté *la définition du mot charbon brut,* par exemple, le charbon lavé n'était pas admis dans cette classe, et nous avons réussi à le faire admettre dans le présent arrangement,

Un autre article est le coke. Ce charbon était admis sans droit au Canada, mais sujet à un droit aux Etats-Unis. Nous avons demandé l'abolition du tarif sur cet article et les Américains nous l'ont accordé.

Cette nouvelle sera sans doute reçue avec plaisir par les marchands de charbon de la Colombie Britannique et de l'Alberta comme étant de nature à augmenter leurs exportations aux Etats-Unis.

Comme on le constatera, la liste de l'abolition des droits s'applique surtout aux produits naturels et dans quelques cas à des produits de manufacture. Pour ces dernières, il y a surtout une réduction modérée des droits tandis que de la part des Etats-Unis, nous avons obtenu une réduction considérable. Nos manufacturiers sont quelque peu craintifs de la concurrence américaine, mais les avantages que nous concédons ne sont que de nature à augmenter le commerce entre les deux pays. *Nos manufacturiers* qui ne peuvent aujourd'hui atteindre le marché américain, à cause d'un tarif de prohibition, pourront à l'avenir, au moyen d'un tarif modéré, se créer une clientèle chez les Américains..

Au sujet des instruments agricoles, on se rappelle que récemment des fermiers de l'Ouest ont demandé une amélioration du tarif.

Ils auraient aimé l'abolition des droits sur ces articles, mais il *faut franchement avouer qu'une semblable politique ne serait pas* raisonnable. Comme toutes les autres classes de la population, les cultivateurs doivent contribuer pour leur part de revenus et les *dépenses du pays.* L'abolition des droits sur les instruments agricoles ne sera pas accordée, mais le gouvernement tient à se rendre le plus possible à leur désir sans causer aucune injustice aux industries du Canada. Les instruments aratoires, tels que faucheuses et moissonneuses, seront soumis à un droit de 15 p.c., au lieu de 17½; les herses, charrues, râteaux, machines à battre, seront soumis à une réduction de 20 à 50 p.c. sur le tarif actuel.

Les américains désirent beaucoup obtenir des changements dans le tarif sur le papier et la pulpe. Le Canada n'était pas opposé à certaines modifications sur certaine qualité de pulpe et sur le papier commun, généralement désigné papier à journaux, carton, d'une valeur ne dépassant pas 4 cents la livre. Sur ces articles le Canada peut lutter avantageusement avec les Etats-Unis, et pour cette raison, nous les avons placés sur la liste des articles exempts de droit.

Sur le papier d'une meilleure qualité, il est douteux que nous puissions subir la concurrence américaine, et pour cette raison, cet article n'a pas été traité dans les négociations.

Le commerce de la pulpe et de ses produits continuera à être soumis aux différents règlements provinciaux sur lesquels l'*administration n'a aucune juridiction.* Il y a aussi entente entre les deux pays pour qu'aucun nouveau règlement de douane n'intervienne avec les conditions de l'entente tarifaire.

Jusqu'à ce jour le Canada n'a jamais joui de l'avantage de faire entrer son poisson sans droit aux Etats-Unis.

Cette faveur est une des conditions de la réciprocité et à l'avenir, le Canada pourra expédier sans payer de droits de douane n'importe quel poisson aux Etats-Unis. Cet avantage considérable sera grandement apprécié de la population, et est un des plus importants que le Canada ait obtenu depuis bien longtemps.

L'espace limité dont nous disposons nous oblige à passer sous silence un grand nombre d'articles qui bénéficient également du nouveau tarif. Nous nous proposons d'ailleurs de revenir sur ce sujet.

Fabriqué au Canada

ROYAL YEAST CAKES

Ce qui se fabrique de plus parfait

VENDU ET EMPLOYÉ PARTOUT

E. W. GILLETT CO., LTD. Toronto, Ont.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTQUE

Service Postal Français à Grande Vitesse.

NEW-YORK HAVRE PARIS

Par les Paquebots-Poste porteurs des Malles de France et des Etats-Unis.

Departs réguliers le jeudi à 10 heures. a.m.

La Savoie ....2 fév.
Chicago .... 4 fév.
La Touraine .... 9 fév.
Caroline .... 18 fév.
La Provence .... 16 fév.
La Gascogne .... 18 fév.
Espagne .... 23 fév.
Niagara .... 4 Mars

Pour plus amples informations prière de s'adresser à M. RENE LEMARCHAND, au bureau de M. H. Milton Martin, agent. 24 Jasper ave. E., Edmonton.



REVE BLANC

à Melle Marie-Louise B.

Le docteur irrité de ne pouvoir combattre cette langueur, avait dit, un soir:

—Distrayez son esprit... Qu'elle ne demeure plus, des heures et des heures, plongée dans sa songerie... Sinon, Suzie mourra...

Alors, ce fut fini du beau rêve tout blanc que la petite malade semblait poursuivre à travers l'opacité des palmes givrées. Afin que son regard n'errat plus sur la foret lilliputienne et fantastique, on mit un rideau devant la vitre. Ce rideau était en soie bleue, des guirlandes de petites fleurs roses, dessinaient des corbeilles mignonnes et, lorsque le soleil hibernal, vif et clair, montait dans le ciel pur, il tamisait une lumière joyeuse.

Or, Suzie n'aimait que le rayonnement froid dela neige.Et l'on vit sur ses prunelles claires d'eau limpide s'abaisser les longues paupières bistrées, sans que l'on sut jamais si parmi les grands lis du jardin secret, elle avait repris son rêve mystérieux; seulement sa grâce diaphane s'affina encore; elle n'était plus qu'une chose menue, perdue au creux des oreillers et de ses doigts effilés, une à une, pleurèrent ses bagues.

Cependant elle souffrait à peine; si peu, que jamais une plainte n'entr'ouvrait ses lèvres—ses lèvres froncées pour un baiser qu'elles offraient depuis toujours, et que jamais elles n'avaient pu poser sur le satin d'un épiderme. En vérité, Suzie se mourrait d'une étrange maladie. Le docteur disait, en appuyant la tête sur le peignoir neigeux:

—Le siège du mal est là!

Et Suzie secouait ses boucles blondes. Il était là, en effet, à gauche, le siège du mal affreux qui résistait à tous les traitements et dont elle connaissait le nom, elle, Suzie. Ce nom, elle le tiendrait secret; elle en avait décidé ainsi au soir où, comparant sa vie affective à celles de ses amies, elle avait découvert la monstrueuse vérité. Elle mourrait? Qu'importe!

Etait-ce vraiment vivre que s'en aller à la vieillesse avec ce désir impérieux de blanc de neige, de froid?

Et Suzie mourut... On ne le crut pas tout d'abord parce que le reflet du rideau bleu à fleurettes roses s'allongeait en frissonnements sur les mains jointes et le visage étroit; les yeux clairs étaient lumineux; mais un petit oiseau,—un moineau polaire—vint se poser dans les boucles soyeuses, tout près du front, et ses doigts n'esquissèrent aucun geste.

...Par les chemins blancs, tout blancs, les fleurs de cristal s'inclinèrent sur leurs tiges d'herbe glacée: le cercueil léger passa. Un vol d'oiseaux polaires l'accompagnait, on eut dit d'une neige à flocons soyeux et floches. Et dans le petit cimetière blanc, on laissa Suzie toute seule.

...Nul ne sut jamais que Suzie était morte de n'avoir pas de coeur...

MAGALI.

PETIT COURRIER

Lectrice.—Je ne me souviens plus du pseudonyme sous lequel je devais vous donner, ici, les recettes communiquées par C. R. Voici néanmoins la réponse:

1. Pour dégeler les pommes de terre, immergez les dans l'eau fraîche légèrement salée. Répétez l'opération à plusieurs reprises pendant une heure, puis faites-les sécher.

2. Prenez du pétrole et des jaunes d'oeufs en parties égales, battez bien ensemble, puis lavez avec ce mélange vos cartes à jouer à l'aide d'un morceau de flanelle. Faites sécher de suite.

La place nous manquerait pour donner une colonne du P.C. à notre collaboratrice. Je ne me refuse jamais à servir d'intermédiaire entre elle et les lectrices qui désirent ses conseils.

J'espère aussi vous revoir.

Bachelor. —Si l'on répond à mon appel, je ne vous oublierai pas. J'approprierai l'envoi, autant que je le pourrai, à votre goût.

L'Association Aberdeen a son siège à Montréal. Son but est de fournir de la lecture particulièrement aux colons.
La cotisation est facultative. Merci pour la sympathie si délicatement exprimée.

La Dame X. —Que la chère "vocation" ne s'inquiète pas et ne broie pas du noir: l'amie est bien vivante. C'est très mal de chercher entre le blanc et le noir ce que l'on ne met pas—vous savez pourquoi!

Bonne Dame X. faites mes commissions: dites que j'ai beaucoup de plaisir à enfreindre la défense faite jadis et donnez mes amitiés.

Brodeuse. —Vous obtiendrez les conditions détaillées du concours d'ouvrages manuels en vous adressant au siège de l'association à Montréal. La succursale d'Edmonton n'est pas encore fondée. J'espère pouvoir en entretenir nos lectrices prochainement. L'assistance par le travail est une des plus belles manifestations de la charité et mérite d'attirer toutes les sympathies. Je crois que l'oeuvre prospèrera en Alberta.

Si vous habitez non loin d'un grand centre, vous pouvez présenter vous-même vos échantillons dans un magasin. La concurrence est grande; rien ne coûte, cependant, d'essayer. Croyez que je regrette de ne pouvoir mieux vous obliger.

L'autre amie. —C'est encore un secret qu'il ne m'est pas permis de dévoiler—pour la bonne raison que je n'en connais pas le premier mot!

Il faut, au contraire me dire ce que vous prélevez; je voudrais tant vous faire plaisir, moi aussi.

"L'adieu du poète" est l'oeuvre charmante de Madame Madeleine Hugenin, plusieurs fois représentée avec succès, à Montréal.

Bretonne. —L'heureuse circonstance qui nous vaut le retour de la Bretonne fidèle! Vous savez quels voeux sincères je forme pour le bonheur profond et durable de la petite transplantée.

Bords du St-Laurent. —La carte jolie sera piquée en bonne place. Amitiés à vous et à "votre sagesse."

Pour lire. —Impossible de donner ces adresses ici. Regrets.

MAGALI.

Le jet d'eau

Le jardin s'agrandit dans le silence bleu,
Le ciel a la couleur des turquoises qui meurent,
Et, seule voix de l'air tiède et silencieux,
Dans les vieux bassins verts et mornes, les eaux pleurent.
Une planète d'or veille sur la colline
Et là-bas, au détour d'une allée, le jet d'eau
Ressemble à quelque saule irréel qui s'incline
Et laisse jusqu'au sol tomber ses feuilles d'eau.

J. GABZY.

Causerie de la semaine

LA MORT DE L'HOMME-OISEAU.

Depuis quelque temps, ce ne sont qu'aviateurs qui se tuent. Jeunes gens épris de vie, grisés à l'idée du grand rêve réalisé et qui s'effondrent mortellement sur le sol, à moins qu'ils n'aillent mourir lamentablement au large de l'Océan.

Le coeur se serre à la pensée des minutes horribles, les dernières qu'ait vécues l'infortuné Cecil Grace. Il est difficile de concevoir drame plus poignant que celui qui a dû se dérouler dans les airs et dans l'eau. Le mystère ajoute au tragique de cette situation effroyable. On manque, et l'on manquera toujours, hélas! de renseignements précis sur la fin de l'aviateur.

Cecil Grace n'est certes pas la première victime de l'aviation. Le martyrologe des conquérants de l'air s'enrichit de la manière la plus funèbre, et leurs ossements blanchis, qui marquent sur la terre leurs étapes glorieuses vers cette conquête du ciel, augmentent sans cesse. Tous ces héros sont dignes de vivre dans le souvenir des hommes. Mais leur mort est, le plus souvent, rapide et brutale et ne s'accompagne pas de ces circonstances qui la rendent particulièrement touchante.

Quoi de plus émouvant que la disgrâce de Chavez! Qui ne se souvient de cette magnifique et désolante épreuve! Pendant de longs jours, nous avons guetté l'essor vers les cimes des Alpes. Nous avons éprouvé les impatiences et les déceptions des aviateurs eux-mêmes, attendant des conditions propices pour s'envoler. Puis ce fut la nouvelle exultante. Chavez, par une lumineuse matinée de septembre, avait quitté la vallée froide et encore sombre pour monter vers le soleil; il avait pris la route des aigles; il planait au-dessus des pics altiers et solitaires. Maintenant, les Alpes étaient vaincues. Victoire terriblement chère! L'audacieux Chavez, dans le moment où il allait atterrir, s'était abîmé sur la terre fertile des plaines italiennes!

Les détails de sa maladie et de sa fin à l'hôpital de Domo d'Ossola nous ont arraché les larmes: sa révolte contre la mort prématurée, ses supplications à sa soeur et à son frère de l'emporter et de le guérir; et, quand tout fut fini, la pensée pieuse des montagnards apportant à "l'aiglon" brisé des edelweiss cueillis sur sa route, et enfin l'hommage charmant des jeunes filles du pays répandant sur son cercueil une pluie de fleurs odorantes!

° ° °

Quel contraste avec l'agonie de Cecil Grace! qu'on se figure ce garçon hardi, lorsqu'après avoir passé le Manche et atterri en France il reprend son vol vers la terre natale. Il a hâte de rentrer à son nid. Il va y rentrer victorieux. Certes, il lui sera doux de toucher le prix de sa conquête, mais plus précieuse est la gloire d'offrir à son pays un trophée mémorable.

Dans quelques heures, Londres et bientôt le monde entier salueront son exploit. Il voit Piccadilly s'animer du bruit retentissant de cette grande nouvelle; les éditions spéciales s'y enlèvent rapidement. Il voit au déclin du jour la ville monstre flamboyer dans le décor et l'éclat du Christmas prochain. Il peut croire que Londres est en fête pour lui. Il y a dans l'air une galeté contagieuse; dans les rues, la foule dense se presse joyeusement, comme le sang circule plus vite dans les veines par les belles journées de printemps. De douces visions s'offrent à l'esprit de Grace et l'exaltent. Il se sent poussé par d'irrésistibles espérances. De quel élan son coeur se porte vers tous ceux qu'il aime, vers la maison familiale qui s'illuminera dans deux jours des flammes d'un pudding gigantesque! Une griserie sentimentale l'envahit, comme s'il était amoureux. Et l'appareil file dans la pluie et le vent.

Il semble à Grace que c'est sa pensée qui anime la machine, tant elle lui obéit, docile. Elle porte tous ses espoirs et sa fortune. A chaque pulsation, elle le rapproche de son bonheur. Soudain, le brouillard se fait plus épais. On dirait que c'est une muraille qui s'est dressée mystérieusement. Il y a longtemps qu'il vole. Comment n'aperçoit-il pas encore la terre ferme? Une angoisse l'envahit; une main dure semble le saisir à la gorge. Il retient son souffle; il voudrait retenir les battements du coeur même de sa machine. Que ne peut-il empêcher le fatal écoulement de "l'essence", l'élixir de vie de l'instrument. C'est comme s'il perdait son sang. ... Où est-il? Il hésite...

Ses yeux, démesurément ouverts, fouillent l'horizon court, et pour ainsi dire fermé, qui l'enveloppe. Il épie maintenant les "temps" du moteur. Le vent, qui s'élève à chaque minute davantage, siffle d'une façon sinistre dans les câbles. La mer laisse entendre en dessous sa chanson inégale. Hélas! des "ratés" éclatent; l'essence n'arrive plus régulièrement. Toute l'âme de l'aviateur veille, pour ainsi dire tendue dans l'oreille de l'aviateur. D'une main inquiète, Grace s'assure que sa ceinture de sauvetage tient fermement à ses reins. Plus d'essence! L'appareil s'abat dans l'eau. Le malheureux parvient à se dégager, et maintenant, il flotte, perdu... Le froid le saisit; l'embrun l'aveugle.

Les belles visions de tout à l'heure reviennent, plus éclatantes, à sa pensée; il revoit sa maison, tous les siens qui l'attendent et sa mère! Ah! la douce chaleur des étreintes, le contact d'une joue bien aimée! Il pleure, il pleure... La nuit tragique s'épaissit. Il se sent bercé, dans une demi-conscience, ainsi qu'au temps de son enfance. "Ma mère! ma mère!" crie-t-il dans le silence, et il se blottit contre le froid qui le gagne. Il s'endort pour toujours. Ses yeux grands ouverts, tout à l'heure remplis de beaux songes, personne ne les lui fermera. Sa dépouille flotte au gré des vagues. Pauvre gosse!

AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 27ème jour de février 1911, les quarts de section, aptes à être pris comme homesteads, des townships suivants pourront être enregistrés par les premiers demandeurs, remplissant les conditions exigées :

Townships	Ranges	Meridiens
65	10	4
66	10	4
65	11	4
66	11	4
65	12	4
66	12	4
69	13	4
61	13	4
69	15	4
68	16	4
69	16	4
62	17	4
63	17	4
64	17	4
69	17	4
67	18	4
69	18	4
68	19	4
69	19	4
61	21	4
68	21	4
69	21	4
61	22	4
	Except. ¼ S. O. 6	
69	22	4
64	25	4
65	25	4
66	25	4
67	25	4
68	25	4
64	26	4
65	26	4
66	26	4
67	26	4
68	26	4
63	27	4
	Except. L. B. 1296	
64	27	4
	" - "	
65	27	4
67	27	4
68	27	4
65	1	5
66	1	5
63	3	5
	Except. L. B. 1318 & 1319	
49	8	5
	Except. L. B. 1371	
50	8	5
	Except. L. B. 1088	
50	9	5
50	10	5
	Except. L. B. 1122	
51	10	5
	Except. L. B. 1122	
53	10	5
54	10	5
56	15	5
55	16	5
56	17	5
43	18	5
45	20	5
45	21	5
54	21	5
45	22	5
46	22	5
54	22	5
51	23	5
48	24	5
48	25	5
50	25	5
52	26	5
45	4	6

Le plan de chaque township ci-dessus peut être obtenu en s'adressant au secrétaire du ministère de l'Intérieur, Ottawa (Canada) sur remise de la somme de 10 cents.

Daté à Edmonton,
Province d'Alberta,
Ce 27 ème jour de janvier A. D. 1911
K. W. MACKENZIE
Agent des Terres du Dominion.

SUBDIVISION G. T. P.

PRIX $65 à $125 POUR LA PREMIERE OFFRE

SUBDIVISION G. T. P.

ACHETEZ AU PREMIER PRIX ET FAITES les profits vous-même

Subdivision G. T. P.

La subdivision G. T. P. est mise sur le marché pour la première fois et c'est l'une des plus belles subdivisions jamais offertes au public.

La subdivision G. T. P. est proche de l'emplacement des usines du G. T. P., qui, lorsqu'elles seront terminées, emploieront des milliers d'hommes. Les employés de chemins de fer possèdent généralement leur propre maison.

La subdivision G. T. P. est précisément l'endroit où ces hommes construiront leur demeure. On ne peut se procurer de meilleurs lots à aucun prix.

Rappelez-vous qu' Edmonton deviendra une ville de 100,000 habitants et cela très tot. Vous pouvez acheter des lots aujourd'hui dans la subdivision G. T. P. pour $ 65.00 dont $ 10.00 seulement comptant; vous paierez le surplus en versements mensuels de $ 5.00. En cas de maladie vous obtiendrez une prolongation de temps.

EN VENTE PAR
THE CANADIAN INVESTMENT CO. LTD.
30 Avenue Jasper O. Edmonton
THE LOYAL LEGION INVESTMENT COMPANY
240 Avenue Jasper E Edmonton.

SUBDIVISION G. T. P.

$10 COMPTANT ET $5 PAR MOIS

LOTS TRES GRANDS

SUBDIVISION G. T. P.

HOTEL ALBERTA
VEGREVILLE, ALTA.
A proximité de la gare du C. N. R.
SALLE DE BILLARD
CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
VINS et LIQUEURS DE MARQUE SUPERIEURE
EXCELLENTE CUISINE

SIROP MATHIEU
De Goudron et d'Huile de Foie de Morue.

Ce remède fameux est fait avec deux agents curatifs dont l'efficacité est reconnue dans les maladies de la gorge et des bronches.

Le goudron de hêtre soulage aussitôt un rhume ou un coup de froid et entreprend immédiatement la guérison des parties délicates. L'huile de foie de morue fortifie et restaure l'organisme. Ces deux ingrédients scientifiquement combinés constituent le Sirop Mathieu dont le goût est très agréable.

Le Sirop Mathieu ne fait pas seulement disparaître les symptômes de la maladie, il en supprime la cause. Non-seulement il soulage mais il guérit.

Il n'y a rien de mieux pour les enfants. Ils l'aiment et il faut leur en donner dès qu'un rhume fait son apparition. Ayez en toujours une bouteille sous le main. En cas de fièvre prenez des poudres Nervines Mathieu en même temps que le sirop — 25c le paquet contenant 18 poudres.

SIROP MATHIEU
Grande bouteille
35 c.

Cie J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE, Qué.

Dépositaires pour l'Ouest canadien
FOLEY BROS. LARSON & COMPANY
Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Saskatoon.

CULTURE DES POMMIERS
sur les bords du lac Arrow Lower B. C.

Les plus BEAUX ÉCHANTILLONS DE POMMES sont cueillis sur les bord du lac LOWER ARROW B. C.

Les POMMES DE COLOMBIE BRITANNIQUE viennent au premier rang; il en est pareillement de ses terres comme placement ou agriculture.

MM. J. H. GARIEPY, J. H. PICARD, S. LARUE et autres citoyens importants d'Edmonton ont acheté des terrains en Colombie et les améliorent rapidement.

Le "RANCH" DE LORD ABERDEEN avec 16 acres en 1909 a produit DOUZE MILLES CAISSES DE "NORTHERN SPYS". Faites un calcul et vous trouverez un PROFIT NET D'AU MOINS $7.50 à l'acre.

Pour renseignements s'adresser immédiatement aux bureaux de

The Arrow Lake Land Co. Limited
Chambres 25 à 29 Edifice Gariepy EDMONTON

Telephone 1747
La plus ancienne maison d'Alberta
JACKSON BROS.
Joailliers et Horlogers experts
303 Ave. Jasper Est.
Edmonton
Nous émettons des licences de mariages



Causerie sur la ferme

De l'utilité d'une glacière.

Le cultivateur, qui peut aisément se procurer de la glace durant les mois d'hiver, ne devrait jamais négliger d'en mettre de côté une provision suffisante pour l'usage durant les mois d'été. Bien employée, et appliquée à la conservation du lait, du beurre, de la viande, des légumes, etc., une provision de glace dédommagera amplement des frais et du travail qu'elle aura occasionnés.

Tout bâtiment, quelque rudimentaire qu'il soit, voire même un coin de hangar, pourvu qu'il fournisse un abri contre le soleil et la pluie, suffira pour conserver la glace, à condition que celle-ci soit protégée contre la chaleur par une couche de sciure de bois. Il s'agit simplement de pourvoir à l'égouttement et de recouvrir la glace de tous les côtés, par-dessus et par-dessous, avec une couche de sciure de 12 pouces d'épaisseur, ou un lit de paille hachée de 24 pouces, puis de protéger cette couverture contre les intempéries de la saison et contre le soleil.

L'eau que l'on peut se procurer pour fins de refroidissement dans les principaux districts laitiers du Canada varie, durant les chaleurs, de 50 à 60 degrés. Il est manifestement impossible d'abaisser la température du lait plus bas que la température de l'eau; de fait, sans un appareil spécial pour refroidir le lait, il est impossible d'abaisser la température de ce liquide beaucoup plus bas que la moyenne de la température initiale de l'eau et de celle du lait au moment où l'on commence à refroidir. Quand il s'agit de conserver le lait en bon état vingt-quatre heures ou plus, pendant les chaleurs de l'été, ceci n'est pas suffisant.

Approximativement parlant, 10 livres de glace ont un pouvoir réfrigérant égal à cent livres d'eau. Par conséquent 100 livres d'eau contenant 10 livres de glace refroidiront autant que 200 livres de la même eau, ou, en d'autres termes, l'emploi de glace dans l'eau qui entoure les bidons de lait évite la nécessité de changer cette eau.

Mais l'avantage le plus important de l'emploi de la glace provient du fait que, par son usage, on peut abaisser la température du lait et la maintenir à un point plus bas qu'il ne serait possible de le faire avec l'emploi de l'eau seule, condition absolument nécessaire pour conserver le lait pendant une longue période. Pour le lait du samedi soir ou du dimanche matin que l'on veut conserver jusqu'au lundi matin suivant, il sera nécessaire d'abaisser la température et de la maintenir à 50 degrés.

Si l'on prenait toujours la précaution de refroidir le lait du soir, la qualité du beurre ou du fromage fabriqués pendant les chaleurs, seraient grandement améliorée.

Si l'on veut tirer parti de cette provision de glace pour les besoins du ménage, il sera nécessaire de construire une caisse imperméable, dans laquelle on pourra mettre les aliments et une provision de glace que l'on renouvellera de temps à autre. Une caisse en forme de malle, garnie de tôle à l'intérieur et divisée au centre par une cloison, ouverte sur deux côtés, par-dessus et par-dessous, pour permettre à l'air de circuler d'un compartiment à l'autre, fera très bien l'affaire. On met la glace d'un côté de la cloison et les provisions de l'autre. Les parois de cette caisse devraient être construits de la manière suivante: une couche de planches embouvetées, un pouce de feutre, une autre épaisseur de planches. C'est-à-dire que les côtés, le fond et le dessus de la boîte consisteront en deux épaisseurs de planches embouvetées entre lesquelles il y aura une couche de feutre d'un pouce d'épaisseur. Le couvercle doit être juste et pour mieux empêcher l'accès de l'air on fera bien de le garnir d'un coussin. La doublure de tôle est indispensable pour empêcher l'humidité d'attaquer le bois et de gâter les matières isolantes. Un tuyau d'égouttement, pour l'eau de la glace fondante, sera aussi nécessaire. Ce tuyau devra être muni d'un joint hydraulique, ou siphon, pour empêcher le passage de l'air. Dans le cas où on ne pourrait se procurer du feutre facilement, il faudrait laisser un espace de trois ou quatre pouces entre le lambris intérieur et le lambris extérieur de la boîte et remplir cet espace avec de la sciure de bois bien sèche.

Ceux qui désirent construire un petit réfrigérateur plus complet, trouveront un plan et des explications dans le rapport du Commissaire de l'industrie laitière d'Ottawa, pour 1906.

QUANTITE DE GLACE REQUISE.

Un pied cube de glace pèse 57 1/2 livres. Une tonne solide de glace mesure approximativement 35 pieds cubes. Une dépense de deux pieds cubes (115lbs.) par jour pendant quatre mois se monterait à environ sept tonnes. Un bâtiment de dix pieds de hauteur et de dix pieds, de côté, suffira amplement pour cette quantité de glace, pourvu que celle-ci soit bien protégée, déduction faite des pertes inévitables qui se produisent quand on conserve une quantité de glace relativement petite.

Cinquante livres de glace par jour pendant quatre mois feraient trois tonnes. En tenant compte des pertes, un bloc de glace solide de six pieds carré par six pieds de hauteur, suffiraient, à condition qu'il soit bien protégé.

PRECAUTIONS NECESSAIRES POUR EMMAGASINER LA GLACE.

1. Pourvoir à l'écoulement de l'eau en recouvrant l'emplacement de la glacière de petites roches, de gravier, ou de résidu de charbon en couche plus ou moins épaisse, suivant la nature du sol. Quelques pouces suffiront pour une terre légère et poreuse; sur un fond argileux (terre glaise), il en faudra beaucoup plus. Sur un sol de cette dernière catégorie, il sera bon de poser un tuyaux en grés dans la terre, avant de mettre les soles et passant par le centre du bâtiment.

2. Poser des soles de 2 x 6 pouces doubles, et croisées aux angles, ou une sole de 8 x 8 pouces. à 24pouces d'axe surmontées d'une sablière formée de deux morceaux de 2 x 6 pouces. Recouvrir l'extérieur des colombages avec des planches à déclin (clap board). Recouvrir l'intérieur avec les planches brutes, ainsi que le dessous des chevrons. Laisser vide l'espace entre les colombages.

Faire la porte en sections montant de la sole au pignon à un bout de la glacière.

3. Avant de rentrer la glace. recouvrir la couche de pierre ou de gravier dans la glacière avec 18 pouces de sciure de bois sèche.

4. Empiler la glace directement sur la sciure de bois. Laisser un espace de 12 pouces entre le mur et la glace. Mettre les morceaux aussi près que possible les uns des autres et remplir tous les espaces qu'il est impossible d'éviter, avec de la glace pilée ou de la neige bien foulée. Ne jamais mettre de sciure de bois entre les couches de glace.

5. Remplir l'espace de 12 pouces entre la glace et le mur avec de la sciure bien sèche. Veiller à ce que la sciure ne contienne aucun morceau de glace ou de neige. Quand on n'a pas de sciure de bois, on peut se servir de foin ou de paille hachée, mais dans ce cas, l'espace entre le mur et la glace devrait être deux fois plus large (24 pouces au lieu de 12 pouces) et il faudra prendre bien soin de fouler le foin ou la paille aussi bien que possible.

6. Recouvrir la glace par-dessus avec de la sciure de bois ou du foin long. 12 pouces de sciure suffiront. Il faudra deux pieds d'épaisseur de foin. Le foin et la sciure de bois font une couverture également bonne quand on les emploie dans la proportion désirable.

Quand on se sert de sciure de bois, on devrait en mettre deux pieds d'épaisseur pour commencer. On pourra disposer ainsi d'une couche de 12 pouces pour finir de remplir les côtés au printemps quand la sciure s'est tassée sous son propre poids.

7. Un plancher par-dessus la glacière fait plus de mal que de bien, car il empêche la circulation de l'air et tient humide la couche de sciure de bois ou de foin qui recouvre la glace. Faire une ouverture à chaque pignon, munie d'abat-jour ,et faire un ventilateur de 18 pouces carrés passant par le centre du toit, afin de créer une bonne circulation d'air et de prévenir ainsi l'accumulation de la chaleur sous le toit.

8. Renchausser l'extérieur de la glacière jusque par-dessus la sole, afin d'empêcher tout passage d'air autour de la sole.

Ces conseils pour l'emmagasinage de la glace sont extraits du Bulletin No. 10. Tous les cultivateurs devraient se procurer ce bulletin; il suffit, pour le recevoir, d'en faire la demande au Commissaire de l'industrie laitière et de la Réfrigération, Ottawa.

Chronique de Colonisation

A en juger par les nombreuses demandes de renseignements qui nous arrivent de toutes parts, au commencement de cette année, l'immigration du printemps sera considérable. Une question m'est souvent posée, à laquelle il peut être délicat de répondre: "Où nous conseillez-vous de nous établir ce printemps?" Je vais y répondre en toute franchise Si vous désirez des homesteads. Les régions de Brosseau, St-Paul des Métis, St-Vincent, me semble ce qu'il y a de mieux. Si vous voulez acheter des terres, venez dans le district de Végreville et achetez dans un rayon de 6 à 8 milles autour de la ville. Je ne conseille pas ces différents districts à l'exclusion des autres centres de colonisation, ni pour dire que nul autre ne soit égal; je le fais parce que c'est le pays que je connais le mieux, l'ayant parcouru en tout sens depuis sept années, et je suis persuadé que si l'on peut trouver aussi bien il est peut-être impossible de trouver mieux.

Une autre question posée fréquemment dans les lettres que je reçois est celle-ci:"Conseillez-vous de prendre un homestead ou d'acheter une terre?" A celui qui a un capital de moins de $1,000.00 je conseille de prendre un homestead; à celui qui a plus, soit de $1,000 à $2,000, je conseille d'acheter une terre à proximité de chemin de fer, d'école et d'église. pourvu qu'il puisse payer environ la moitié de la terre qu'il achètera et puisse, avec le reste de son argent, acheter ce qu'il faut pour la cultiver.

De préférence, celui qui a un certain capital, doit acheter une terre cultivée en partie de manière à avoir une petite récolte dès la première année.

Une autre raison qui me porte à conseiller d'acheter une terre, c'est de faire un chez soi à la famille, dès l'arrivée, à proximité d'église et d'école. Il est toujours temps ensuite, pour le père de famille et les jeunes gens, d'aller visiter les pays de homesteads et de choisir à leur goût; d'autant plus que l'argent placé sur une terre cultivée en partie et près d'une ville, est toujours un très bon placement.

Je conseille particulièrement le district de Végreville parce que c'est celui que je connais le mieux et qu'il est essentiellement un district agricole de première qualité. Achetez sur les townships 52, Rang 14 et Rang 15, de préférence à tout autre, et le plus près de la ville. Vous aurez alors l'avantage d'avoir: Une église avec deux prêtres résidents, une école catholique et un Pensionnat dirigé par les Religieuses de la Providence, qui y enseignent, à plus de cent élèves, le français et l'anglais, le catéchisme, la musique, les arts d'agrément, suivant les meilleures méthodes et les programmes les plus complets; un hôpital général sous la direction des Rév. Soeurs de la Charité; une ville dotée de toutes les institutrices financières et commerciales avec un marché pour les produits agricoles, élévateurs, moulins à farine, beurrerie et fromagerie.

La propriété vaut dans les prix de $7.00 à $18.00 l'acre. Prenez votre temps pour acheter, visitez vous-mêmes, laissez parler ceux qui vous entourent, mais prenez votre résolution vous-même. N'exagérez pas la prudence, car cela cesserait d'être prudence pour devenir simplement maladresse. Quand vous aurez trouvé un terrain qui vous convient, et que vous aurez comparé les prix divers qui vous sont proposés, concluez votre marché et mettez-vous à l'oeuvre Rappelez-vous, avant de conclure, que votre marché sera d'autant plus avantageux que vous serez plus près de la ville, c'est-à-dire, du centre, et pour arriver à cela sachez donner quelques piastres de plus, pour un terrain avantageusement situé, que pour un autre qui lui serait par ailleurs à peu près égal moins cette situation.

Nous reviendrons prochainement sur cette question.

AUG. BERNIER,
Curé de Végreville.

CIGARETTES
CALABASH
Qualité incomparable, fabrication soignée et saveur parfaite. Voilà les raisons pour lesquelles nous recommandons ces cigarettes aux fumeurs expérimentés.
15c. la boite (bouts en liège.)

Nouvelles Régionales

(De nos Correspondants particuliers).

GRAVELBOURG, SASK.

Les travaux de chemin de fer.— De la fausse monnaie.—Noces d'argent.— L'Union St-Joseph. —Mort subite.

—Une équipe de 20 hommes, sous la direction des ingénieurs du C. P. R., est arrivée ici dans le but d'effectuer des relevés topographiques.

Nos fermiers sont pleins d'espérance à l'endroit de la construction prochaine de la ligne. Tous espèrent que nous aurons une gare à Gravelbourg à l'automne prochain.

—Depuis quelque temps, il y a en circulation, ici, un grand nombre de pièces de 50 cents fausses. Ces pièces sont en étain et rien ne les diffèrent des pièces d'argent, si ce n'est leur légèreté. La police croit que cette fausse monnaie est fabriquée à Gravelbourg et une enquête est ouverte.

—La semaine dernière M. et Mme Ferdinand Gauthier célébraient leurs noces d'argent. De jolis cadeaux leur furent présentés à cette occasion par leurs parents et amis

—Des personnes dévouées de la paroisse ont l'intention de fonder une succursale de l'Union St-Joseph à Gravelbourg. Nul doute que tous nos concitoyens seconderont ces louables efforts qu'il serait fort à désirer de voir aboutir.

—Lundi dernier, M. Athanase Larivière, fils de M. Pierre Larivière, mourait subitement d'une attaque d'apoplexie. Le défunt, qui était célibataire, n'avait que vingt-cinq ans. C'est la deuxième personne de la famille Larivière qui disparaît en dix mois. Nous prions nos compatriotes aussi durement éprouvés, de croire à notre profonde sympathie.

DUVERNAY, ALTA.

Assemblée générale des actionnaires de la crémerie.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la crémerie de Duvernay, qui avait été convoquée pour le 1er décembre dernier, n'ayant pas eu lieu, faute de quorum, est de nouveau convoquée pour le 18 février.

Cette assemblée aura lieu à une heure de l'après-midi, dans la salle Théroux.

Les actionnaires de la compagnie sont instamment priés d'y assister.

VEGREVILLE.
PENSIONNAT DE L'IMMACULEE CONCEPTION
RELIGIEUSES DE LA PROVIDENCE DE ST. BRIEUC
COURS FRANÇAIS ET ANGLAIS
LEÇONS DE MUSIQUE ARTS D'AGREMENT
Hopital Général
Sœurs de la Charité de Notre Dame d'Evron
CHAMBRES PRIVÉE et DEMI-PRIVÉES
Section de la Maternité

D. J. YOUNG & Co.
251 Avenue Jasper Est.
LIBRAIRIE EN TOUS GENRES
LIVRES, PAPIER À LETTRES, ARTICLES DE BUREAU
PAPETERIE. etc. etc.
Une visite vous convaincra de la qualité et du bon marché de nos articles

BANQUE ROYALE DU CANADA
incorporée en 1869
Capital payé . . . . $ 5.000.000
Réserve et profits non répartis $ 5.928.000
Capital total . . . . $ 76.000.000
Bureaux principaux . . MONTREAL
H. S. HOLT, Président
E. L. PEASE, Vice-Président et Gérant Général
Succursale d'Edmonton: J. F. McMILLAN, gérant
Succursale de Morinville: J. D. HAMILTON, gérant
Comptes courants ouverts à des termes avantageux
Caisse d'épargne dans chaque succursale
ON SOLLICITE LA CORRESPONDANCE

DOSTALER & LESSARD
QUINCAILLERIE HARNAIS
Assortiment complet de quincaillerie de tous genres; peintures, huiles, vitres, poêles, fournaises, casseroles, outils pour charpentiers et constructeurs, etc.
Harnais légers et lourds, sellerie de tous genres.
Nous avons les articles que vous désirez.
Votre visite sera la bienvenue
Rue Principale Sud VEGREVILLE, ALTA.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée

FUMEZ LE TABAC
GOLDEN SHEAF
TABAC CLAIR DE LA VIRGINIE
FABRIQUE PAR LA
ROCK CITY TOBACCO CO
QUEBEC MONTREAL

ABONNEZ VOUS AU COURRIER DE L'OUEST
$1.00 PAR ANNEE

CHRONIQUE LOCALE

CARNET MONDAIN.

Nous apprenons le mariage de Melle Zélia Fortin, fille du surintendant du Québec Central Ry., avec M. Albert Beaudry, fils de notre concitoyen M. Beaudry, marchand à Elm Park, Edmonton.

Ce mariage a été célébré le 24 janvier dernier à Sherbrooke. Mgr. Tanguay, du Séminaire St-Charles Borromée, a donné la bénédiction nuptiale.

Nous présentons nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Le mariage de Melle Anna Marie Pomerleau avec M. J. O'Connor, que nous annoncions dans notre dernier numéro, sera célébré à l'église St-Joachim, le 6 février à 10 heures du matin.

Lundi dernier avait lieu à St-Albert, le mariage de Melle Julienne LeVasseur, avec M. Arthur Lambert. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Mérer, curé de la cathédrale. Après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux et les invités se rendirent à l'évêché, où Mgr. Legal leur donna sa bénédiction. Le diner, servi chez le père de la mariée, M. Léon LeVasseur, réunit une vingtaine d'invités. Le soir le souper avait lieu chez le père du marié, M. L. J. A. Lambert, d'Edmonton.

De nombreux et riches cadeaux furent présentés à M. et Mme Arthur Lambert.

Les nouveaux époux s'établiront à Morinville.

Nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

NOTES PERSONNELLES.

M. A. Loiselle, marchand d'Edmonton, est parti dernièrement pour Sylvan Lake, Alta., où il s'établira un magasin.

MM. Arthur Poirier, L. Garneau et Alex Garneau, de St-Paul, Alta., étaient de passage à Edmonton cette semaine.

Nous lisons dans le *Soleil*, de Québec, l'entrefilet suivant:

Départ pour l'Alberta.

"St-Nicolas, 26.— Spéciale. — Plusieurs citoyens de St-Nicolas, St-Agapit et Charny, sont partis hier midi, par le convoi du Pacifique Canadien, pour aller se fixer dans la nouvelle province de l'Alberta et y tenter fortune. Ceux qui nous quittent ainsi sont: M. le Dr. J. Olivier, de St-Agapit; M. Basile Olivier, Paul Caouette, Géd. Douville, Léo Desrochers, tous de St-Nicolas, et MM. Albert Fiteau et M. Brochu, fils de Godfroy Brochu, de Notre-Dame de Charny.

"Les voyageurs sont partis en compagnie de M. et Mme Isaïe Gagnon, d'Athabasca Landing.

"Nous souhaitons un excellent voyage et beaucoup de bonheur et de succès aux braves qui viennent de nous quitter pour chercher fortune dans l'immense Ouest canadien. Puissent toutes leurs espérances se réaliser et puissions-nous avoir le bonheur de leur serrer la main, lorsqu'il leur plaira de venir visiter les lieux témoins des joies de leur enfance."

M. L. Lambert, anciennement de la maison Purvis, est entré au service de la Compagnie "Swift Canadian," de North Edmonton.

Nous apprenons que Mme. St-Germain, épouse de M. O. St-Germain, avocat de Morinville, est gravement malade à l'hôpital Général.

Au début de la semaine ses parents étaient appelés à son chevet. Nous faisons des voeux pour son rétablissement.

DE RETOUR DES MONTAGNES.

M. M. Guertin, qui était parti depuis cinq mois pour aller examiner des *claims* dans les Montagnes Rocheuses, est revenu récemment de son long voyage.

M. Guertin est extrêmement satisfait de son excursion lointaine au cours de laquelle il a trouvé des claims couvrant des gisements immenses de graphite de première qualité ainsi qu'une veine de quartz de grande valeur.

Notre compatriote a rapporté de son excursion, de magnifiques échantillons de différents minerais qu'il montrera volontiers aux personnes que la chose pourrait intéresser.

Ces claims sont situés non loin du Dominion Creek, dont les chutes d'eau pourront fournir une force hydraulique suffisante pour le traitement de minerai.

Il existe une route carossable jusqu'à la Cache de la Tête Jaune, où la Cie du G. T. P. fait établir des entrepôts de provisions.

L'établissement de la voie ferrée du G. T. P., qui atteindra Dominion Creek, l'été prochain, procurera toutes facilités pour l'exploitation des millions de tonnes de quartz couvertes par les claims.

M. Guertain nous déclare qu'il se chargera volontiers de faire visiter ces claims.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT.

pour l'école No. 1738 du village de Legal, Alta., un instituteur, ou une institutrice catholique, et capable d'enseigner également le français et l'anglais. Il est nécessaire que cet instituteur, ou cette institutrice, soit pourvu d'un diplôme valide pour l'Alberta, ou au moins d'un diplôme lui permettant d'obtenir un permis pour enseigner dans la province. Traitement $650.00 par année.

Adresser demande à M. J. B Côté, Secrétaire-trésorier de l'arrondissement, Legal P. O., Alta

On désire louer de suite, une chambre meublée, grande et confortable, située dans le voisinage de la Première, Deuxième ou Troisième rues; pension avec la chambre préférée. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," Box 98, Edmonton.

Le C. P. R. ferait creuser des puits de recherche à Morinville

Si l'on en croit des informations parvenues de bonne source, la compagnie du C.P.R. ferait entreprendre prochainement à Morinville des fouilles pour découvrir du gaz naturel et du pétrole.

M. W. R. Martin, de Medicine Hat, expert de la puissante compagnie, a déclaré à l'un de nos confrères d'Edmonton que la Cie considérait en ce moment l'opportunité de faire entreprendre immédiatement les recherches, mais que rien de définitif n'avait encore été décidé.

Depuis plusieurs mois le C.P.R. tient en réserve à Edmonton un matériel important de forage, en prévision de l'entreprise de recherches à Morinville. Le C.P.R. détient les droits de gaz et de pétrole sur de vastes terrains dans le voisinage de cette localité.

LES PREMIERES NOCES D'OR A EDMONTON.

Suite de la Page 1.

A Monsieur et Madame Georges Voyer —

A l'occasion de vos Noces d'Or, nous sommes heureux le pouvoir vous offrir un témoignage d'estime. Ce n'est pas tant la valeur de ces quelques pièces sonnantes, mais nous considérons et nous sommes certains, connaissant depuis longtemps ce toit hospitalier, et la large part que vous avez contribuée dans tout ce qui pourrait rendre le séjour agréable à tous ceux qui arrivaient dans cette partie éloignée du pays, que ce faible cadeau sera accepté de bon coeur.

Nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir être témoins d'une de ces rares réunions de famille, même unique dans son genre, puis que c'est la première fois dans Edmonton que vous nous en donnez l'exemple.

"Vos cinquante années de mariage," qu'elles soient encore nombreuses ces années à venir, c'est le voeu unanime de tous vos parents et amis. Que votre famille agrée en cette occasion l'expression franche et entière d'amitiés et de haute considération de toute la population canadienne-française, des RR. Pères Oblats, des amis du dehors, membres distingués du Sénat, de la Magistrature et du Parlement de l'Alberta, sans oublier votre dévoué docteur Rouleau, de Calgary.

De tout coeur nous vous souhaitons, en cette occasion, nos voeux les plus sincères et que de votre bouche et de votre coeur, nous nous attendons que le conseil que vous nous donnez en ce jour heureux jubilaires, sera celui de suivre vos traces.

De la part de vos amis,

P. E. LESSARD.
OSCAR TESSIER.

Parmi les autres cadeaux reçus par les jubilaires nous mentionnerons un artistique crucifix en or, offert par Mme Jos. Chénier; un service d'argent offert par M. Joseph Brunelle; deux magnifiques scapulaires par les Soeurs Grises; un "souvenir" d'un travail très artistique par les RR. Soeurs de la Mission, une corbeille de fleurs et une bouteille de champagne par M. et Mme Poulin, quatre superbes boites de cigares, par M. O. Tessier, deux jolis bouquets d'oeillets par M. Laurier Picard, un magnifique bouquet par Melle Ernestine Bérubé, un médaillon en or par Roméo Ketchen, une chaine de soie montée en or, par Mme Picard; une bague en or, par Mme Ketchen, etc.

Il convient aussi de mentionner que M. et Mme Georges Voyer ont reçu de partout de nombreuses lettres de félicitations, gages du souvenir des nombreux amis qui ne pouvaient assiter à la fête.

Dans le cours de l'après-midi et de la soirée, eut lieu, à la demeure de M. et Mme Voyer, 549 Septième rue, une réception cordiale—telle que l'on en voit rarement s'accordaient à dire toutes les personnes présentes.

Mme Georges Voyer, alerte et gaie comme savent l'être les nôtres même lorsque le poids des ans s'appesantit sur eux, faisait les honneurs de sa maison, assistée de Mmes N. Boissonneault et J. Charbonneau.

Cette cordiale réception, où défila la population canadienne-française de notre ville, rappela à beaucoup de vieux amis ces réunions aussi amicales qu'impromptues de jadis, qui causaient l'envahissement à l'improviste de l'accueillante demeure de M. et Mme Voyer. Les invitations alors étaient très courtes: "Ce soir nous nous amuserons. Réunion-surprise chez M. et Mme Voyer." C'était tout; et tout le monde venait.

La réception de dimanche fut sur le modèle de ces réunions cordiales d'autrefois.

On s'amusa ferme et les heures passèrent trop vite au gré de tous. Mais comme tout finit ici-bas il fallut bien songer à se séparer... le plus tard possible. C'est ce que l'on fit, non sans avoir chanté tout le répertoire des vieilles et si belles chansons françaises, et organisé une sauterie improvisée.

Et chacun, en s'en allant, fit en son coeur le souhait de pouvoir assister bientôt à d'autres Noces d'or.

UN INVITE.

RESOLUTIONS DE L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE.

Nous ne saurions mieux terminer le compte-rendu de cette belle fête qu'en insérant le communiqué suivant, que nous fait parvenir l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton.

C'est un nouveau gage d'estime et de respect de nos compatriotes pour les heureux jubilaires:

"A un réunion spéciale de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, tenue dimanche, le 29 janvier 1911, les résolutions suivantes, présentées par MM. Georges Roy et R.Duplessis et MM.P. E. Lessard et Oscar Tessier, ont été unanimement adoptées:—

"1. L'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton est heureuse de présenter à M. et à Mme Georges Voyer l'expression de ses plus chaleureuses félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage; et elle joint ses meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie à ceux des nombreux amis qui ont tenu à participer à la mémorable célébration de ces noces d'or.

"2. Le secrétaire est requis de bien vouloir transmettre ces résolutions à M. et Mme Georges Voyer, ainsi qu'aux journaux français de la province avec prière de les publier."

A. BOILEAU,
Secrétaire.
LOUIS MADORE
Président.

Les "Propos du docteur"

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'un de nos bons amis, docteur français établi en Saskatchewan, nous donnera prochainement une chronique médicale mensuelle que nous publierons sous la rubrique ci-dessus.

En plus de sa chronique, qui présentera d'une attrayante manière le mouvement médical actuel à nos lecteurs, notre collaborateur répondra par la voie du journal à toutes les demandes de renseignements médicaux qui lui seront adressées par les lecteurs du *Courrier de l'Ouest.*

Nous ne doutons pas que l'on saisira pleinement l'intérêt qu'aura, pour les colons,—se trouvant ordinairement fort loin de toute assistance médicale— une chronique de ce genre doublée d'un service de renseignements gratuits.

Nous invitons nos lecteurs à lire assidûment ces intéressantes chroniques dont la première paraitra très prochainement.

Nous désirons engager au moins 150 hommes pour travailler dans le bois comme conducteurs de chevaux, bûcherons, manoeuvres.

Le salaire que nous paierons se ra établi d'après l'expérience. $30 et plus par mois.

LA ROSE & BELL,
Ecurie de Louage,
149 avenue Namayo,
EDMONTON.

COUVENT STE ANNE

Ce couvent n'est ouvert que depuis le mois de janvier, seulement et c'est déja un pensionnat très florissant.

Les dortoirs, qui semblaient amplement suffisants lors de la construction du couvent, deviendront bientôt insuffisants, aussi es parents désirant faire bénéficier leurs enfants d'une excellente instruction anglaise et française seront ils bien avisés en faisant une demande immédiate.

S'adresser à la
Rev. Mere Superieure.

PERDU, depuis le printemps dernier, une pouliche gris-blanche, 3 ans, poids environ 1100 livres, marque v renversé sur l'épaule droite; crinière et queue blanches. $5.00 de récompense à qui la fera retrouver.

S'adresser à M.Adolphe Gagnon Sturgeonville, P.O., Alta.

M. J. A. McNeil, le marchand de tabac bien connu de l'avenue Jasper, fait faire d'importantes améliorations à son magasin qui se trouve considérablement agrandi.

M. McNeil annonce aux fumeurs de la ville et de la campagne qu'ils trouveront au No. 243 avenue Jasper ouest, tous les articles ou tabacs désirés. Réparations de pipes.

Prêts Intérêt n'excédant jamais 8%

Sur fermes en culture

Termes avantageux, minimum de dépenses. Pas de commission. Prompt attention. Ecrivez

CREDIT-FONCIER F-C
EDMONTON

G. H. GOWAN Gérant provincial

Agents responsables demandés dans tous les districts où il n'y en a pas.

PERDU $75.00 du marché d'Edmonton à l'écurie Jasper par les rues Queen, Rice et Namayo. Généreuse récompense à qui rapportera cette somme au *Courrier de l'Ouest,* 654 Deuxième rue. 2 s. 26 j.

The Mount Royal Garage Co., Ltd.
Calgary
606 17 eme Avenue Ouest
Agents de la Maison
ROCHET-SCHNEIDER
De Lyon, France
Nous avons un dépot des fameux pneumatiques
MICHELIN
Importés directement de Clermont-Ferrand
Nous désirons des sous-agents actifs.



COMPANY

MAGASIN A RAYONS
Coin de l'avenue Jasper et de la Seconde rue Telephone 1121)

VENTE SEMESTRIELLE

DE COSTUMES, DE " SORTIES DE BAL " ET DE MANTEAUX POUR FEMMES

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivee par express d'un envoi de marchandises achetees recemment a New York par notre voyageur M. Ludwig.

Costumes	Manteaux
Modèles en vogue dans les grands centres	Modèles les plus en vogue de l'est
Prix rég. $35	Prix rég. $35
Prix de vente	Prix de vente
$14.95	$18.95

" SORTIES DE BAL "
Garnitures nouvelles, à moitie prix
Prix rég. $25 Prix de vente
$12.95

THE ACME CO. LTD

Les poêles vendus il y a dix ans sont notre meilleure recommandation pour en vendre d'autres aujourd'hui.

Lorsque vous achetez un poêle **"Monarch Malleable"** vous vous assurez un excellent poêle qui durera au moins dix ans et fera un service parfait durant tout ce temps. Nous avons le plus grand choix de poêles pour bois ou charbon.

SOMMERVILLE HARDWARE Co. Ltd.

PREMIERE RUE au nord de l'avenue Jasper EDMONTON

DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE.

Nous venons de recevoir un **nouvel et important assortiment** de ces articles et nous seront prêts à ouvrir notre magasin dans quelques jours.

Nous annoncerons dans quelque temps la date exacte de **notre ouverture.**

Nous avons engagé un **vendeur parlant français** spécialement pour nos clients de cette langue.

Réparations soignées de montres.

W. A. FERGUSON,
JOAILLIER

ancien magasin de Bruce-Powley 118 AVENUE JASPER E.

N'OUBLIEZ PAS

que nous sommes toujours prêts à vous faire connaitre nos bas prix pour toutes sortes de bois de construction, lattes, bardeaux et chaque chose nécessaire pour l'édification d'une maison. Venez à nos cours examiner nos entrepôts avant de vous décider à construire. Nous croyons pouvoir vous donner satisfaction

D. R. FRASER CO., LIMITED
201 AVENUE NAMAYO, EDMONTON
Téléphones : Cours et Bureaux 1630, Cours et Scieries 2038

VOULEZ-VOUS VENDRE?

Si vous avez quelque propriete, a la ville ou a la campagne, dont vous vouliez disposer, donnez-nous en la description et le prix. Nous avons des acheteurs.

IMPERIAL AGENCIES

Hon. P. E. Lessard, prés. A. Boileau, Directeur-Gerant L. Savard, sec.

Edifice de la Banque Impériale

BANQUE D'HOCHELAGA

EDMONTON, ALTA.

CAPITAL AUTORISÉ $4,000,000 CAPITAL PAYÉ $2,500,000 RÉSERVE $2,500,000

Escompte les billets de commerce.

Alloue l'intérêt, au plus haut taux courant, sur les dépôts de $1. et plus faits au Département d'Epargne. Tous dépôts peuvent être retirés à volonté, sans avis.

Vend des "Money Orders" et des traites sur les pays étrangers.

Emet des Mandats de Voyage et des Lettres de Crédit Circulaires, pour les voyageurs, payables par ses Correspondants dans toutes les parties du monde. Ces Mandats et Lettres de Crédit Circulaires sont émis directement par la succursale d'Edmonton, et peuvent être livrés sur demande, sans aucun délai.

BUREAUX: Coin Jasper et 3ème. Rue.

ALEX. LEFORT, Gerant.

ST. PAUL MERCANTILE Co.

MAGASIN GENERAL

vente en gros et en détail

Nous achetons tous les produits de ferme ainsi que les **fourrures** et les **peaux vertes**

NOUS SOLLICITONS VOTRE VISITE

St. PAUL DES METIS, Alta EUGENE GUERTIN, GERANT